43e ANNÉE (5e SÉRIE) | N° 38 | 23 SEPTEMBRE 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète....... 18 fr. Édition partielle....... 12 fr.	
ÉTRANGER	Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 17 décembre 1925.	

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les Revues. — I. Eglises fortifiées au moyen âge, 593. — II. La Cathédrale de Cahors, 595. — III. Le gothique du Midi de la France, 596. — IV. Art phénicien, 599. — V. Terres d'art : Rome; Belgique; Beauvais; Lisieux; Paray-le-Monial, 600. — VI. PP. Mariens de Pologne, 600. — VII. A l'Armée du Salut, 602. — VIII. Libéralisme et laïcisme, 603. — IX. M. Portal et l'union des Eglises, 604.

L'« Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Mgr Rossillon, P. Huc, 606; abbé Grillet (Lamartine), Aug. Dorchain (Alfred de Vigny), Sainte-Beuve (Les poètes du XIXe siècle), 607; René Arnaud, Gabriel Perreux, Lucas-Dubreton, Dr G. Clément, 608.

PRÉDICATION

Il n'y en a pas dans le présent n°.

AVIS PRATIQUES

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse*.

2° Joindre 0 f. 50 et la dernière bande à toute demande de *consultation*. Ecrire chaque question sur une feuille à part. Ne pas mélanger sur la même feuille des affaires de comptabilité et des questions pour les rédacteurs. — Il n'est répondu qu'aux consultations *accompagnées d'une bande* de l'*Ami* (ou tout au moins signées d'une adresse complète et bien lisible).

3° Pour les commandes à expédier par chemin de fer, indiquer toujours la gare destinataire.

4° Avoir soin d'indiquer son adresse, complète et bien lisible, sur la partie des chèques postaux réservée à la correspondance, et tout spécialement sur les chèques de virement. Nous rappelons aussi que notre compte courant de chèques postaux porte le n° 21.88 à Nancy.

5° Nous ne pouvons fournir que les livres expressément indiqués en vente à nos bureaux. Pour tous les autres, s'adresser à l'éditeur ou à un libraire.

En vente à nos Bureaux

Pour le Mois du Rosaire

La Reine du Paradis (123 discours sur la Sainte Vierge), par M. le chanoine Rolland. — 11e édition. — 2 forts vol. in-12 de XIX-588 et 711 pages. — Prix *franco* : 12 fr. 50, Etranger 17 fr. 20.

Réflexions pour la récitation du Saint Rosaire. Brochure in-32 de 68 p., *franco* 0 fr. 40 (Remises par nombre : 7 pour 6, 15 pour 12, 35 pour 25, 90 pour 50).

PETIT COURRIER

Q. — Connaîtriez-vous un cantique qui pourrait se chanter aux Mariages, cantique en français remettant en mémoire et la grandeur et les obligations du mariage chrétien? Voilà qui serait très utile.

R. — Voyez si ferait votre affaire le Cantique pour mariage des *Cantiques de circonstance* du chanoine Gravier, dont nous donnons plus loin le détail et les prix, p. 242.

Q. — Où pourrais-je trouver l'*Introduction à la vie sacerdotale,* du P. Bouchage, Rédemptoriste? Je l'ai demandée en vain à un libraire de Paris.

R. — L'ouvrage a paru en 1897 chez Delhomme et Briguet, à qui a succédé Gabriel Beauchesne (117, rue de Rennes, Paris 6e), qui ne le mentionne plus sur son catalogue.

Q. — Je voudrais faire toute une série de conférences, une douzaine environ, durant une heure, sur la divinité de Jésus-Christ. L'*Ami* pourrait-il m'indiquer là-dessus un bon ouvrage ?

R. — J.-L. Barat, *La foi catholique,* 9 f., Paris, Editions *Spes*; — Buysse, *Jésus devant la critique,* étudié ici le 29 avril dernier, p. 263.

Q. — Ayant un travail à faire sur « les avantages et difficultés de la vie commune pour les prêtres; ce que chacun doit y apporter, » je vous serais reconnaissant de me fournir une petite bibliographie à ce sujet.

R. — Voyez celle que nous avons donnée en 1924, *couv.* du 14 août, p. 157. Ajoutez une bro-

chure de Mgr Chaptal, *Petit Memento du prêtre en communauté dans les paroisses du diocèse de Paris* (chez l'auteur, 22, boulev. de Latour-Maubourg, Paris 7e). A Miramas (B.-du-Rh.), M. le Directeur de l'Ecole presbytérale et de l'Œuvre des Vocations tardives est chargé de l'Œuvre St-Jean-Bapt. Vianney qui a pour objet, avec l'approbation du Pape, « d'aider par la prière et par des offrandes au développement de la vie de communauté dans le clergé diocésain. » On sait que des communautés de prêtres existent à Miramas, Ham (Somme), Ablis (S.-et-O.), Paris, Lyon.

Q. — Il me semble avoir vu jadis un livre intitulé : *Les châtiments infligés par Dieu aux persécuteurs de la Religion chrétienne*. Où pourrais-je le retrouver ?

R. — *Liber de mortibus persecutorum* de Lactance, se trouve au t. XXII des *Opuscula Patrum* d'Hurter, chez Wagner, à Inspruck; trad. fr. au t. III de la collection *Les Martyrs* de dom H. Leclercq, in-8, Tours, Mame ; — *Fin tragique des persécuteurs de l'Eglise depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours,* par l'abbé Ricard, vicaire de St-Maurice à Besançon, in-8, Tournai, Casterman (1869); — P. Huguet, *Terribles châtiments des révolutionnaires ennemis de l'Eglise depuis 1789 jusqu'en 1870,* 2e édit. 1869, in-12, Paris, Ruffet et Cie. — Je ne trouve rien de plus récent.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer des ouvrages ou opuscules traitant des « Vêpres, moyen de sanctification du dimanche » ?

R. — Voyez *L'Assistance aux Vêpres,* in-32 de 20 p. (no 186 de la *Petite Bibliothèque de la Famille),* Œuvre de St-Charles, à Grammont (Belgique); — dom Paul Damman, *Allons aux Vêpres,* in 32 de 110 p., abbaye de Maredsous (Belgique) ; — et dans un auteur qui mériterait d'être moins oublié, le cardinal Giraud († en 1850 archevêque de Cambrai) une homélie pour la Dédicace sur *les Vêpres (Œuvres,* t. II, p. 443 52).

Q. — N'a-t-il pas paru quelque part une édition en français d'extraits de la *Somme* de S. Thomas, pour jeune étudiant en médecine qui voudrait faire connaissance avec ce philosophe ?

R. — Vous pourriez lui remettre les 4 vol. parus de la trad. franç. de la *Somme* entreprise par la *Revue des Jeunes : Dieu,* par le P. Sertillanges, 9 f. ; *La Prudence,* par le P. Noble, 8 f. ; *La vie humaine,* par le P. Lemonnyer, 10 f. ; *Les actes humains,* par le P. Gillet, 10 f., chez Desclée, 30, rue St-Sulpice, Paris 6e (majoration de 30 o/o).

Q.— En nous parlant de la dévotion à la Sainte Vierge, le prédicateur de la Retraite ecclésiastique nous a dit : « Je n'ai pas à vous exposer ici la difficulté propre qui pourrait s'opposer à la définition dogmatique de la médiation universelle de Marie. » Quelle est cette difficulté ?

R. — C'est, nous semble-t-il, la même difficulté que celle qui est soulevée à propos de la Corédemption mariale : voir *Ami* 1926, p. 454.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer plusieurs *Manuels d'Adoration* (pour varier ces exercices) pour Heure Sainte et l'Adoration perpétuelle du St-Sacrement ?

R. — Ad I. A la librairie du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, à Lyon, les publications de Mgr Gonon : *Au Jardin des Oliviers,* 0 f. 30 ; *Heure Sainte de l'amour,* 0 f. 25 ; *Le Christ à Gethsémani,* 14 médit., 4 f. ; *Jésus agonisant,* 52 médit., 6 f. 50 ; — chez de Gigord, Gillot, *L'Heure Sainte,* 0 f. 40 ; Louvel, *Heure Sainte, paroissiale, familiale,* 1 f. 25 ; — chez Vitte, *Une heure d'adoration par mois,* 1 f. 75 ; — chez Lethielleux, Domain, *Heure Sainte,* 0 f. 60.

Ad II. P. Tesnière, *Manuel de l'adoration du T. S. Sacrement,* 3 f. 50, Paris, Desclée ; — Mgr de Ségur, *Prie-Dieu pour l'adoration du St-Sacrement,* 2 f. 50, Paris, Tolra.

Tous les prix indiqués ont subi des majorations.

Q. — Quel auteur compléterait le *Traité de la joie de l'âme* du P. de Lombez ?

R. — *Mehr Freude* (en allemand), par Mgr Keppler, mort naguère évêque de Rottenburg, in-12 de 200 p., Herder, à Fribourg-en-Brisgau ; — Hostachy, *Joie et Sainteté,* 4 vol. à 7 f. l'un, Lille, Desclée ; — Mme Goyau, *Vers la joie,* in-12, Paris, Perrin. — Le *Traité* du P. de Lombez est en vente chez de Gigord.

Q. — Prière d'indiquer bibliothèques circulantes ou œuvres similaires consentant des prêts de livres aux bibliothèques paroissiales ou de lectures populaires.

R. — Voyez à l'Œuvre des campagnes, 2, rue de la Planche, Paris 7e ; — à l'Œuvre des bibliothèques populaires catholiques, 73, rue N.-D. des Champs, Paris 6e ; — à la Société bibliographique, 7, rue St-Simon, Paris 6e ; — à la Bibliothèque du livre français échangeable, 36, rue Vaneau, Paris 6e. — Si nos lecteurs connaissent d'autres Œuvres de ce genre qui fonctionnent actuellement, ils rendront service en nous les signalant.

Q. — L'*Ami* qui va partout mettra peut-être sous les yeux d'un « renseigné » la question suivante : Qu'est devenue la statue miraculeuse de la Vierge jadis grandement honorée au monastère d'Epinlieu *(Spinosi loci),* à Mons ? La réponse me ferait grand plaisir.

R. — Recommandé à nos amis de Belgique.

Q. — Où pourrais-je trouver le *Grand Catéchisme* de P. d'Hauterive en une douzaine de volumes ?

R. — Ce *Grand Catéchisme de la persévérance chrétienne* a paru en 14 vol. in-12 chez Vivès, aux environs de 1880. On le trouve aisément d'occasion, par ex. chez l'abbé Duféy, chez Baston, Berche et Pagis, chez Tralin, Brunet, René Giard, etc.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer où je trouverais des renseignements ou des statistiques pour montrer à un auditoire de campagne que la pratique de la religion et même les Pâques ne sont pas dédaignées par les « intellectuels » ou les personnalités mises en vue par leur situation ?

R. — Procurez-vous la *Documentation catholique* du 5 mai 1923, col. 1124 30, et du 24 avril 1926, col. 1049 50 (0 f. 75 le no ; 30 f. par an ; 5, rue Bayard, Paris 8e).

Q.— Où trouver l'ouvrage *Soixante Serviteurs illustres de Marie,* du P. Sausseret ?

R. — Il y a encore, à la libr. Lethielleux, de Sausseret, *La Persévérance après la 1re Communion,* ouvrage d'ailleurs très ancien. Nous ne voyons rien autre de cet auteur dans le commerce.

Q. — Veuillez m'indiquer les meilleures *Méditations* à l'usage du clergé et leurs éditeurs.

R. — L. Branchereau, *Méditations à l'usage des élèves des Grands Séminaires et des prêtres,* 4 vol. in-8, Paris, Ch. Amat; — P. Chaignon, *Nouveau Cours de méditations sacerdotales,* 5 vol. in-12, Lyon, Vitte ; — Dunac et Gros, *L'heure du*

(Voir la suite p. 242).

Êtes-vous atteint de troubles urinaires ?

Dès que les urines deviennent troubles ou laissent un dépôt rougeâtre ou blanchâtre, s'il existe des envies fréquentes surtout la nuit, avec sensation de brûlure, de poids dans le bas-ventre et maux de reins, il faut agir sans retard !

Les Pilules Foster sont un bienfaisant remède contre ces troubles. Indispensables aux vieillards, elles donnent les meilleurs résultats. Faites comme Mr Cappelli, à Virieu (Ain). Il nous a écrit :

« *J'étais atteint de troubles urinaires et de maux de reins ; je n'avais plus de courage ni d'appétit. Les Pilules Foster me donnent des résultats excellents. A 72 ans, elles maintiennent ma santé.* » (Signature légalisée le 11 Décembre 1925).

PILULES FOSTER
pour les Reins et la Vessie

La boîte : 7 fr. 80 — La double-boîte : 14 fr.
Toutes pharmacies ou franco H. Binac, pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, PARIS (17e).

REFUSEZ TOUTE IMITATION

Le TONILAX
et les voies digestives

Le TONILAX (Spécialité FOSTER) est un remède recommandé contre les mauvaises digestions, contre la constipation dont il constitue un remède parfait et sans accoutumance.

Toutes pharmacies. Le flacon : 5 fr. 60.

Maladies de la Peau
Hémorroïdes

L'Onguent FOSTER est destiné aux affections de la peau et son emploi persévérant les fait disparaître. Il est également très efficace contre les hémorroïdes internes ou externes.

Toutes pharmacies. La boîte : 7 fr. 80.

Ateliers créés en 1835

Etudes sans frais

Teléphone 14.30

Les plus importants de la Région de l'Est

Catalogue sur demande

R. du C. 7890

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN, PEINTRE-VERRIER
près l'église St-Pierre à NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

Références

Agréé par la Commission des Monuments historiq^es^, par la Coopérative de Reconstruction des Eglises.
— Fournisseur des Missions Etrangères. —

Auteur de vitraux pour :
M. le Président Poincaré, à Sampigny ;
M. le Maréchal Lyautey, à Crevic ;
Basilique du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Lourdes, à Nancy ;
Cathédrale de Rangoon (Birmanie),
et plus de 3 000 églises en France et à l'Etranger.

Le Vêtement Ecclésiastique

Pour être véritablement bien habillé, coupe irréprochable, tissus de choix, il faut s'adresser à RAMLOT, le tailleur si apprécié de MM. les Ecclésiastiques. Ses IMPERMÉABLES de formes spéciales, en tissu caoutchouté et en IMPER-LODEN pure laine naturelle, remportent les plus grands succès. Voir ses rayons de chemiserie et chaussures.

DEMANDER LA
“ DOUILLETTE-RAGLAN ”
(MARQUE DÉPOSÉE)
Catalogue général et échantillons envoyés franco
76, rue de Rennes, PARIS

EVIAN REINS RHUMATISMES **CACHAT**

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

R. C. Besançon 1.552

R.C. Seine No 50.826

Notre Nom sur un INSTRUMENT DE MUSIQUE
constitue une garantie absolue

J. Thibouville-Lamy & Cie

68 bis à 72, rue Réaumur, PARIS

La plus importante Manufacture
d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE *du Monde*
Fondée en 1790

Fournisseurs de l'Armée et du Conservatoire National de Musique de Paris des Missions Étrangères et des Congrégations

Demander catalogue et conditions confidentielles accordées aux Membres du Clergé

VINS DE MESSE

CAVES DES PRÉMONTRÉS

S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

POUR BIEN DIGÉRER Que de maladies éviteraient les gros mangeurs et ceux qui ont des emplois sédentaires, s'ils avaient soin de prendre deux ou trois fois par semaine un Grain de Vals, laxatif dépuratif, avant le repas du soir !
Le flacon de 30 grains : 3 fr. 40.

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 48.793

LA NATIONALE

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'État

Siège social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES AUX TAUX AVANTAGEUX DES NOUVEAUX TARIFS.

L'augmentation du revenu par la RENTE VIAGÈRE est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe, N° inscript. 2625

HORLOGES CADRANS, CLOCHES CARILLONS
Fabrique : H. & G. LUSSAULT, à Marçay (Vienne).
Plus de 2.500 horloges livrées en France et à l'Étranger, Lourdes, Ste-Anne-d'Auray, Albert, Bonne Presse (Paris). Poitiers (22 horl.), Toulouse (6 h.) Jérusalem, Lima (Pérou).

LOURDES POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE**

MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHE DE TOUT LOURDES

ENVOI *FRANCO* du CATALOGUE.

MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES { 158, Rue de la Grotte. 5, Avenue Peyramale.

TRAVAIL à DOMICILE
Je demande des brodeuses sur filet.
Ecrire à **M. COLDRE**, 10, rue Berbisey, **DIJON**, en joignant un échantillon du travail.

SÉMINAIRE cherche à acheter :
Migne, **Patrologie latine**, 222 volumes.
Migne, **Patrologie grecque-latine**, 167 vol.
S'adresser à la Régie de Publicité, 15, r. Vivienne, PARIS.

Peugeot

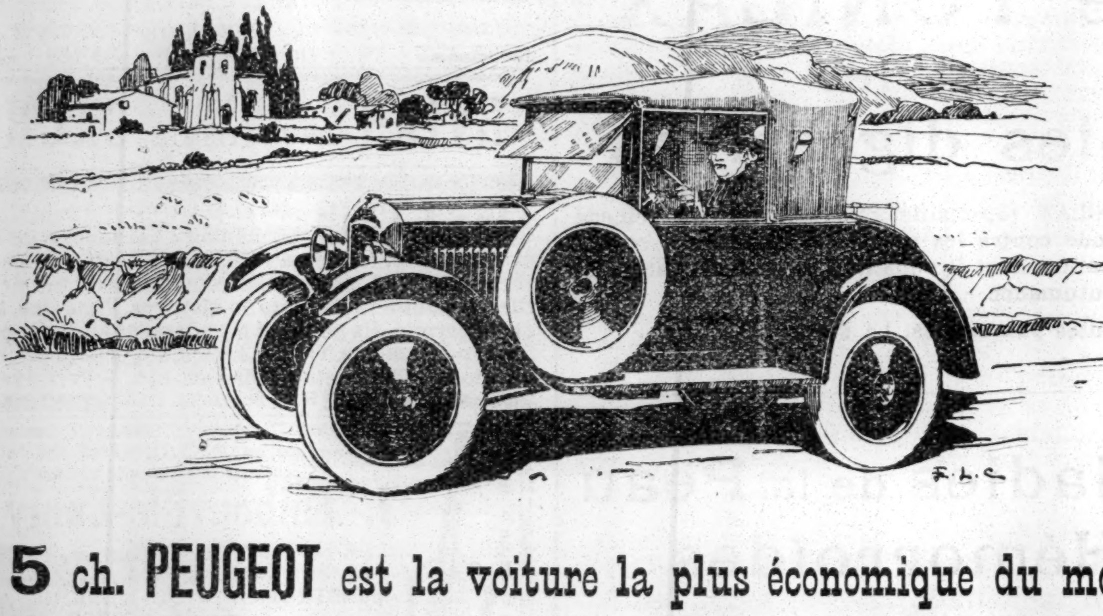

La 5 ch. PEUGEOT est la voiture la plus économique du monde
CABRIOLET 2 PLACES : 16.415 fr. TORPEDO 4 PLACES : 16.465 fr.
Essais chez tous les agents de la marque
NOTICE FRANCO SUR DEMANDE — 71, AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE, PARIS

43e ANNEE (5e série) N° 38 23 SEPTEMBRE 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Eglises fortifiées au moyen âge. — II. La cathédrale de Cahors. — III. Le gothique du Midi de la France. — IV. Art phénicien. — V. Terres d'art : Rome ; Belgique ; Beauvais ; Lisieux ; Paray-le-Monial. — VI. PP. Mariens de Pologne. — VII. A l'Armée du Salut. — VIII. Libéralisme et laïcisme. — IX. M. Portal et l'union des Eglises.

I. — Notre Midi architectural est à l'honneur. M. Emile Mâle, un de nos maîtres chrétiens du haut enseignement, qui a quitté naguère la Sorbonne pour prendre la direction de notre Ecole Française de Rome, a publié, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février, une vaste étude sur *l'architecture gothique du Midi de la France*, reflet de notre gothique du Nord, mais reflet original et très différencié. Et quelques semaines auparavant, un jeune maître de l'Université de Toulouse, M. Raymond Rey, avait consacré ses thèses de doctorat en Sorbonne à deux sujets qui ne sont pas sans s'apparenter à celui-là : 1° **La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine**, in-4° de XXII-250 p., 100 gravures dans le texte et hors texte, 40 f., et 2° **Les vieilles églises fortifiées du Midi de la France**, in-8 jésus de 242 p., 24 planches hors texte, 42 figures dans le texte, 25 f., Paris, Laurens.

Cette question des églises fortifiées n'a jamais été étudiée à fond comme elle l'est ici. Encore l'auteur s'excuse-t-il de présenter un travail prématuré. Prématuré en ce sens qu'il s'en faut que toutes les régions de notre Midi aient été soumises à une exploration exhaustive. Une exploration de ce genre ne sera jamais absolument complète; et il n'est pas nécessaire qu'elle le soit. Quand on parcourt la quinzaine de pages où M. Rey dresse le répertoire d'églises fortifiées qu'il connaît et qui sont au nombre de près de 400, on est émerveillé d'une aussi riche documentation, et l'on sent quelle matière magnifiquement suffisante il y a là pour légitimer une étude d'ensemble, une reconstitution de ce que fut le passé de ces églises. Plût à Dieu que tous nos travaux d'histoire pussent reposer sur une documentation imprimée ou manuscrite comparable à la documentation de pierre que M. Rey a pu utiliser ! Il s'est attaché surtout à notre Midi, d'abord sans doute parce qu'il en est, et puis surtout parce que ce sont ces provinces du Midi languedocien et pyrénéen, avec quelques contrées voisines du Sud-Ouest et du Centre, qui nous offrent les plus nombreux et les meilleurs exemples d'édifices religieux où l'architecture a revêtu d'un seul coup un aspect guerrier : églises-forteresses qui, de plus, ont l'avantage appréciable d'être pour la plupart bien conservées et bien datées, formant ainsi des groupes très nets où l'on peut suivre le développement de la fortification, depuis le XIIe jusqu'au XIVe siècle.

Depuis le XIIe siècle, dis-je : car les restes de fortifications que l'on rencontre encore sur notre sol ne remontent guère au-delà de la seconde moitié du XIe siècle, époque où sont apparus les premiers donjons de pierre et où ont été reconstruites ou édifiées d'un seul jet nos plus vieilles églises. Mais, en pratique, il y avait longtemps que l'église, en temps de guerre, était considérée comme un refuge pouvant, au besoin, concourir à la défense ; et c'est pour cela que, le plus souvent, dans nos villes du haut moyen âge, la primitive cathédrale touchait aux remparts, aux vieux murs d'enceinte gallo-romains : ainsi Notre-Dame de Paris, Soissons, Noyon, Senlis, Dijon, Le Mans, Tours, Angers, Nantes, Cologne, Bourges, Bordeaux, Cahors, Rodez, Toulouse. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, l'Orient nous a devancés, nous a donné l'exemple. C'est dès l'origine qu'en Orient (Mont-Athos), en Egypte, les monastères ont été de vraies forteresses, alors que ceux d'Occident ne recevaient encore que des fortifications très sommaires, comme le prouve le peu de résistance qu'ont rencontré les Normands. Encore à la fin du XIe siècle, les constructions monastiques étaient en bois. En bois le monastère de Molesme (d'où va sortir S. Robert, le fondateur de Cîteaux), construit en 1075, ainsi que l'église. En bois la première église de Cîteaux, élevée en 1098. En bois la première église de l'abbaye cistercienne de Fonguillem en Bazadais, fondée en 1124. Pour toutes fortifications on se contentait de fossés et de palissades.

Mais, à partir du XIIe siècle, on peut suivre le développement des fortifications des abbayes, parallèlement aux fortifications des châteaux féodaux ; et les progrès de l'architecture militaire peuvent s'étudier aussi bien dans les constructions ecclésiastiques que dans les constructions seigneuriales. Les abbés de Marmoutiers, près Tours, ont été, au XIIe siècle, des constructeurs

infatigables, passés maîtres dans l'art de la fortification des enceintes monastiques. St-Germain-des-Prés, aux portes du vieux Paris, avait des fossés garnis de remparts, des ponts-levis, des tours de guette, des barbacanes, des piloris et des prisons, tout comme les châteaux-forts des barons, le tout complété encore en 1368 par notre roi Charles V. A l'abbaye de St-Denis, des constructions militaires s'élevaient sur le parvis même de l'église. A Paris encore, St-Martin-des-Champs (aujourd'hui Conservatoire des Arts et Métiers) était entièrement fortifié (il en reste une tour du XIIIe siècle). De même les abbayes de Cluny, de St-Martial de Limoges, de St-Allyre près Clermont, de Moissac, de Montmajour (près Arles) dont de formidables ruines sont encore là, de St-Victor de Marseille, pépinière de science et de sainteté dès le Ve siècle et qui dut de bonne heure pourvoir à sa défense. St-Honorat de Lérins était considéré au moyen âge comme la forteresse avancée de tout le Midi méditerranéen et pouvait dès le XIe siècle défier les Sarrasins et les pirates. Le Mont St-Michel joua le même rôle sur les côtes de la Manche. De même, sur les côtes de l'Océan, l'antique abbaye de Maillezais, dont l'église devait plus tard devenir cathédrale.

Les fortifications abbatiales, érigées pour protéger d'abord les abbayes elles-mêmes, protégeaient ainsi du même coup, on le voit, tout le pays environnant. De même aussi les fortifications des cathédrales et églises paroissiales, dans les régions frontières et de façon générale dans toutes les régions exposées aux incursions de l'ennemi ou de seigneurs pillards, c.-à-d., en fait, presque partout. Une expression qui revient très souvent dans les textes du moyen âge rend témoignage de cet usage : *ecclesiam incastellare* ou *incastrare*. De bonne heure on s'est habitué à considérer l'église, avec son cimetière, comme un lieu assez fortifié pour servir de refuge en temps de guerre. Cela n'allait pas sans abus de toutes sortes. Une fois installés dans les églises et cimetières pour le temps de guerre seulement en principe, les paysans n'en voulaient plus démarrer ; et aux yeux des seigneurs aussi, surtout quand ils avaient droit de patronage, la destination religieuse de l'édifice sacré disparaissait devant les commodités qu'il offrait pour l'utilisation militaire. L'Eglise protestait (dès la seconde moitié du XIe siècle, dès le temps de la réforme grégorienne). Mais ses protestations, ses censures restaient lettre morte en face des nécessités. La guerre de Cent ans, dans la seconde moitié du XIVe siècle, voit se multiplier partout les fortifications des églises ; et, dans le grand ouvrage du P. Denifle, il n'est question que d'églises saccagées ou ruinées par les Anglais. C'est avant tout aux églises que visaient les Anglais, parce que, comme ceux-ci savaient que c'était là que les habitants du plat pays emportaient tout ce qu'ils avaient, ils étaient assurés, après un heureux coup de main, d'y trouver un ravitaillement facile. Souvent, la ville prise, on voit commencer un nouveau siège pour la prise de l'église. C'est pourquoi il arrive si souvent, au témoignage des chroniqueurs, que tant de gens, vieillards, femmes, enfants, sont brûlés dans les églises.

Même l'apparition de l'artillerie, l'apparition de la couleuvrine à la fin de la guerre de Cent ans (sorte de canon très long portant à une plus grande distance que les pièces ordinaires) ne change pas la tactique. Seules, les parties hautes des murs surélevés au-dessus des voûtes, avec leurs crénelages, sont découronnées et abattues par les projectiles : les fortes murailles résistent toujours, et les brèches sont rares. On redoute surtout la sape ; et c'est pour s'en garer que les églises, comme toutes les forteresses, sont entourées de fossés profonds et garnies de tours bien empattées.

Au XVIe siècle, ce sont les guerres de religion. Epoque lamentable, qui voit renaître les procédés barbares des guerres anglaises : pays saccagés, incendies, massacres. Mais ce sont surtout les églises qui ont à souffrir, d'abord de la haine des calvinistes, et puis parce que, restées en mains catholiques ou tombées en mains hérétiques, elles étaient sûres, dans un cas comme dans l'autre, d'être converties en forteresses. En cas d'alerte, tous les habitants du plat pays s'y réunissaient ; on parquait les animaux domestiques dans les cimetières, tandis que les défenseurs se tenaient sur les voûtes ou dans les clochers. C'est pour faciliter ce genre de défense que l'on pratiquait, au-dessus des ouvertures, des bretèches ou mâchicoulis isolés, sortes de maçonneries en forme de manteaux de cheminées. Ces guérites improvisées se rencontrent fréquemment dans les églises de ce temps-là. Aux angles, des tourelles percées de meurtrières, ou échauguettes, permettaient de tirer sur l'ennemi dans toutes les directions et achevaient de donner aux églises toute l'apparence et jusqu'à un certain point la solidité de véritables *forts*, nom que nous voyons qu'on leur donnait en maintes régions, en Quercy par exemple, où presque toutes les églises ont été ainsi transformées (M. Rey en a relevé près de 40 exemples où subsistent encore des traces de fortifications), en Beauce chartraine, etc. Pour les agresseurs, le plus sûr moyen de réduire ces « forts » d'un nouveau genre était d'y mettre le feu : d'où le grand nombre d'églises incendiées pendant ces terribles guerres civiles.

Ce n'est qu'au XVIIe siècle, avec la disparition des guerres privées et surtout devant les progrès de l'artillerie, que s'évanouit le rôle militaire des édifices religieux.

M. Rey a voulu écrire avant tout un chapitre d'histoire de l'art. Mais on voit que son travail est du plus haut intérêt pour notre histoire religieuse aussi, pour notre histoire tout court. Art et histoire aussi bien ne se séparaient point dans la société chrétienne de ces grands siècles. La Renaissance n'avait point encore prêché le divorce

orgueilleux entre l'art et la vie, entre l'art et le peuple, entre ce qui était « artisan » et ce qui s'appellera plus tard « artiste, » entre les arts du beau (ou beaux-arts) et les arts de l'utile. Et c'est une joie profonde de suivre, à travers les pages de M. Rey, cet art de nos pères qui savait si bien poursuivre tout ensemble l'utilité et la beauté et réaliser des merveilles d'esthétique à la fois militaire et religieuse, comme la cathédrale d'Albi, la cathédrale de Maguelonne, la cathédrale d'Agde, les Saintes-Maries de la Mer, type de l'église-donjon, le bâtiment des mâchicoulis à la cathédrale du Puy, les églises-forteresses d'Auvergne, dont un des types les plus étonnants est l'église de Royat près Clermont, relevant de la riche abbaye de Mozat près Riom, celle-ci également fortifiée mais dépourvue aujourd'hui de son appareil militaire, des centaines d'autres dans nos régions du Midi et du Massif Central... Il y en a eu beaucoup aussi dans le reste de la France, certainement, — moins que dans le Midi, et surtout les vestiges s'en sont beaucoup moins bien conservés : il en reste de nombreux cependant ; il en reste jusqu'en Bretagne, à St-Brieuc, où les habitants, qui n'avaient pas d'autre moyen de défense, se réfugiaient dans la cathédrale en cas de siège : — « La cathédrale tenait lieu de château-fort. Telle qu'on la voit encore, avec ses deux puissantes tours cachant la façade, elle fait bien plus penser à l'entrée d'un château que d'une église. C'est un des rares exemples d'églises fortifiées en Bretagne. »

II. — **La Cathédrale de Cahors** est une monographie, mais la monographie d'un édifice qui est la première en date de nos grandes églises françaises à série de coupoles (consacrée le 27 juillet 1119 par le pape Calixte II), la plus simple et la plus typique : — « Par l'ampleur de sa nef, elle représente l'effort le plus puissant que l'architecture romane ait tenté, en Occident, pour voûter de grands espaces. Telle qu'on la voit encore, cette vaste nef, blanche comme une mosquée, offre une irrésistible vision d'Orient. »

Monographie est encore trop dire ; et M. Rey se défend de prendre ce titre, qui impliquerait une description complète du monument, de sa décoration, de sa sculpture. La question qui fait l'objet de son livre n'est point si étendue. Elle est indiquée très nettement par son sous-titre : d'où vient cette architecture à coupoles qui a réalisé tant d'œuvres et de chefs-d'œuvre en notre Aquitaine ? La coupole est-elle autochtone, ou a-t-elle été importée de l'Orient latin, de Chypre ou d'Arménie ? Ces diverses opinions ont eu leurs défenseurs. Si réponse satisfaisante n'a pas été encore donnée à la question, c'est qu'on a eu le tort de négliger l'étude du milieu physique où la coupole est née et du sol d'où provenaient les matériaux.

C'est cette lacune qu'a comblée M. Rey. Géographe très averti non moins que judicieux archéologue, il s'est donné la peine d'analyser minutieusement la structure des plus anciennes voûtes d'ogives de la région ; et il a pu déterminer que les coupoles de Cahors portent la marque des procédés en usage dans le pays. Les plus anciennes églises voûtées ont fleuri surtout dans les contrées où l'architecture romaine avait laissé des traces nombreuses, comme Cahors et Périgueux, où les procédés de maçonnerie gallo-romains se sont perpétués jusqu'au XIe siècle.

Et bien avant la tradition romaine, les murs et cabanes en pierre sèche qui pullulent dans les champs du Quercy sont là les témoins d'un usage rustique qui remonte aux origines mêmes de la construction de pierre. Or, ces cabanes (ces *casellos,* comme disent les indigènes) sont surmontées de coupoles obtenues par le simple encorbellement et faites d'un calcaire très répandu dans le pays : « Calcaire compact, peu gélif, qui, se découpant en plaquettes de forme prismatique et rectangulaire, offre à l'homme des matériaux tout prêts. » C'est, en somme, une adaptation de l'homme au milieu physique ; c'est la nature et la vie humaine étroitement unies entre elles.

De ces coupoles rustiques une première application nous est montrée en deux petites églises de Touraine (à Lavardin), qui sont manifestement du XIe siècle et qui nous mettent sous les yeux l'appareillage grossier des pendentifs, trait d'union avec les églises aquitaniques :

> C'est le type qu'il convient de placer dans l'évolution de la technique entre le tas de charge primitif non maçonné et le pendentif appareillé du XIIe siècle.
> Il ne faut donc pas rejeter tout rapport *entre l'art populaire et l'architecture religieuse.* Il y a d'abord la communauté des matériaux et des ressources du milieu, puis la familiarité dans le pays des formes traditionnelles. On peut dire des *casellos* du Quercy qu'ils n'ont pas d'âge, car ils ont gardé leur forme et leur usage des temps les plus anciens. Leur persistance s'explique parce que leur existence est étroitement liée à la nature du sol. Enfin, on savait passer de la forme carrée à la forme circulaire... (p. 71-2).

En sorte que Brutails n'avait pas tort de dire que les architectes du XIe siècle ont trouvé dans une région de la France l'habitude de construire des coupoles établie avant eux. Ce qui évidemment n'est pas une raison suffisante pour écarter toute influence orientale : car une technique si rudimentaire ne pouvait, d'elle-même, réaliser le savant équilibre ni les combinaisons ingénieuses des constructions hellénistiques et byzantines :

> L'idée d'appliquer la coupole sur pendentif systématiquement dans d'aussi grandes proportions qu'à la cathédrale de Cahors n'a pu naître que grâce à une inspiration étrangère. Il a fallu le souffle de l'Orient pour éveiller l'audace d'un artiste novateur et hardi qui a su élever ses modestes moyens à la dignité d'une forme idéale de beauté.

Influence orientale donc sur l'architecte de Cahors et sur les architectes de nos églises aquitaniques (Périgueux, Angoulême, l'abbaye de Souillac, qui sont avec Cahors les plus célèbres) ; mais simple influence : il n'y a pas lieu de parler d'imitation proprement dite. Les éléments de comparaison fournis par des monuments similaires

d'Orient, tels que les églises à coupole d'Arménie ou de Syrie, témoignent du caractère vague de cette imitation : l'architecte de Cahors, devant quelque modèle oriental, a reçu une impression esthétique qui lui a fait entrevoir la possibilité de résoudre sur un grand espace et avec ses propres moyens originaux le problème de la voûte et celui de l'éclairage. Il est le premier en date (St-Pierre d'Angoulême n'a été achevé qu'en 1130 ; St-Front de Périgueux ne semble pas avoir été commencé avant 1125 ; l'abbatiale de Souillac, sur la ligne de Brive à Gourdon, a été achevée vers 1130). Il est à l'origine de cette grandiose lignée de nos églises à coupoles du Sud-Ouest.

L'étude de M. Rey est essentiellement architecturale. Cependant il n'a pas pu passer devant le tympan de Cahors sans discuter le problème iconographique qu'en soulève la décoration. Est-ce une *Ascension* que l'artiste y a voulu sculpter ? ou bien est-ce une *Glorification de l'Agneau,* le triomphe de l'Agneau Rédempteur que l'on aurait ainsi représenté non pas montant au ciel, mais dans le ciel...? Ces deux scènes triomphales sont si voisines l'une de l'autre, qu'il a fallu toute l'ingéniosité de M. Rey, toute sa science de l'iconographie médiévale (éclairée ici d'une série de reproductions) pour montrer que nous sommes bien, à Cahors, en présence d'une Ascension, mais où l'iconographie traditionnelle s'est enrichie du symbole de la Rédemption. Au portail de nos églises, c'est souvent la scène du Jugement dernier que l'artiste a figurée ; mais la scène de l'Ascension était bien faite pour y figurer au même titre, puisque l'Ascension était considérée comme la préface du Jugement dernier, selon la parole des Anges aux Apôtres : — « Ce Jésus, qui vient de s'élever du milieu de vous, reviendra de la même manière que vous l'avez vu monter au ciel. » — De quelle époque est ce Christ ? La pureté des lignes, la noblesse et la suavité de l'attitude dénotent un art « achevé » qui annonce déjà le Beau-Dieu d'Amiens et que plusieurs ont cru ne pouvoir être antérieur aux dernières années du XII^e siècle. Mais M. Rey démontre qu'il faut bien admettre la date de 1130-1135 environ, date qui marque l'apogée de la sculpture monumentale du Midi, la sculpture des portails de Moissac, de Souillac, de Beaulieu. Le Midi, pour la sculpture, était alors en avance sur le Nord.

III. — Une seule nef à Cahors. C'est là, du reste, une caractéristique de nos églises du Midi : pas de bas-côtés ; la nef, réduite à la fonction de grande salle commune, n'a nul besoin d'arcs-boutants : de simples contreforts, entre lesquels s'ouvrent des chapelles latérales, suffisent à neutraliser les poussées de la voûte. C'est là le type de nos grandes cathédrales romanes, Cahors, Angoulême, Périgueux, Bordeaux, Agde, Maguelone, Cavaillon, Digne. Les églises méridionales à bas-côtés sont surtout des églises de pèlerinages (St-Sernin de Toulouse, Conques), ou des monuments d'importation. Les cathédrales d'Avignon et d'Aix, si défigurées aujourd'hui, étaient, à l'origine, des églises à nef unique. La cathédrale de Toulouse, commencée dans les premières années du XIII^e siècle, est une magnifique salle, sans division intérieure, qui a la grandeur d'un monument antique. Et toutes ces églises ont leur nef unique couverte soit d'une voûte en berceau, soit d'une suite de coupoles (comme en Quercy et en Périgord). — « Le Midi, dit M. Mâle, semble avoir eu de bonne heure un génie de simplification. »

Ce génie, il l'a gardé après que l'architecture gothique y eut été importée du Nord. Unique dans ses églises romanes, la nef est restée unique dans la plupart de ses églises gothiques, dont les premières remontent au début du XIII^e siècle, alors que depuis longtemps déjà la France du Nord en voyait s'élever partout.

Comment la croisée d'ogives a-t-elle pénétré dans la France méridionale ? D'où venaient les architectes qui la lui ont apportée ? On a écrit des livres entiers sur l'expansion de l'architecture gothique en Europe ; on n'a rien dit de la conquête du Midi par l'art du Nord.

Ce sont les Cisterciens de Bourgogne qui ont été les grands missionnaires de l'art gothique par toute l'Europe, et jusque dans l'Orient latin. C'est bien eux aussi qui, dans leurs églises monastiques, ont été les premiers à faire connaître la croisée d'ogives aux pays de langue d'oc, du moins la croisée d'ogives du type demi-circulaire. Mais on rencontre aussi dans le Midi des croisées d'ogives d'une forme toute différente, où les nervures, au lieu d'être rondes, sont carrées et dessinent, sous la voûte qu'elles soutiennent, une croix aux larges branches d'un aspect archaïque : celles-ci sont d'origine lombarde. La Lombardie a certainement connu la croisée d'ogives au XII^e siècle, sans en deviner l'avenir, il est vrai, et sans savoir y voir le principe d'une architecture nouvelle. Or, au XII^e siècle, les maçons lombards émigraient beaucoup dans la France du Midi. Ils y entraient par deux routes : l'antique voie romaine des Alpes, allant de Turin à Arles par le col du mont Genèvre et la vallée de la Durance (Briançon, Embrun, Sisteron, Apt, Cavaillon), et une autre voie plus longue mais plus aisée, notre route de la Corniche, l'antique voie Aurélienne, suivant la mer de Gênes à Fréjus, s'en éloignant pour toucher Aix, et la retrouvant à Marseille. Or, c'est sur ces routes que s'échelonnent ces croisées d'ogives sporadiques du Midi qui ont fait longtemps l'étonnement des archéologues.

Toutefois, ces premières croisées d'ogives, apportées par les Cisterciens et par les Lombards, ne semblent pas avoir beaucoup frappé les architectes du Midi. Ils n'y ont vu qu'un procédé pour construire une voûte ; ils n'y ont pas découvert (non plus que les Lombards) le principe d'un art nouveau, que le Nord y avait depuis longtemps aperçu :

Dans l'Ile-de-France, l'architecture gothique se développait comme un beau théorème ; dans le Midi, la croisée d'ogives, employée sans méthode, demeurait un expédient de maçons.

Mais voici, au début du XIIIe siècle, la conquête française. Désormais ce sont les maîtres du Nord qui vont apporter leur art au Midi. En ce XIIIe siècle vont s'élever les cathédrales de Bayonne (première pierre en 1213, par un architecte qui connaissait parfaitement les épures des deux maîtres d'œuvre de Reims et de Soissons), de Clermont (commencée en 1248 : imitations très prononcées d'Amiens, de St-Denis, de Soissons), de Limoges (commencée en 1273, inspirée de celle de Clermont), de Rodez (commencée en 1277), de Narbonne, commencée en 1272 et dont le chœur seul a été construit, sans qu'aucune nef l'accompagne : mais ce chœur est le plus admirable morceau d'architecture du Midi, d'une inspiration, d'une fougue, d'un élan qui d'un seul jet monte à plus de 40 mètres (Clermont, 29 mètres).

Mais ces grandioses cathédrales, à 3 nefs, qui ont été bâties dans le Midi, ne sont pas l'œuvre du Midi. Elles ont été élevées par des évêques qui étaient les amis du roi de France, et qui avaient vu les monuments du Nord. Mais, si différentes de tout ce qui les entourait, il ne semble pas qu'elles aient éveillé l'enthousiasme des populations méridionales. Presque toutes sont restées inachevées. Les nefs de Clermont et de Limoges n'ont reçu leurs dernières travées qu'à la fin du XIXe siècle. A Narbonne, ce sont les consuls qui dès le XIVe siècle se sont montrés hostiles à l'achèvement de la cathédrale, où ils voyaient une véritable citadelle capable de menacer la ville, un château-fort hérissé de créneaux et de tours.

Le grand art du Nord n'a été compris dans le Midi que d'une élite. Il était trop savant, trop compliqué pour ces populations accoutumées à la simplicité de leurs grandes salles. Il ne correspondait ni à leurs habitudes, ni à leur goût.

Aussi ne s'étonne-t-on pas de voir se développer dans ce Sud-Ouest, après la conquête française, une architecture toute différente et vraiment méridionale : le gothique des églises à une seule nef, aux chapelles ouvertes entre les contreforts, que, quand on vient du Nord, on rencontre pour la première fois à Martel, aux frontières du Quercy.

L'influence dominicaine a favorisé le développement de ce gothique méridional. Les Dominicains ont adopté pour leurs églises ce type à nef unique (ou quelquefois à deux nefs, mais dont l'une alors est réservée aux religieux, et l'autre au peuple). Et les Cisterciens eux-mêmes en ont pu fournir l'idée aux Dominicains.

Le chef-d'œuvre de cette Ecole du Midi, c'est la cathédrale d'Albi, dont la construction a commencé en 1282. Et cette construction de Ste-Cécile est une page bien pittoresque d'histoire médiévale. Voici comment M. Mâle nous la présente :

L'évêque Bernard de Castanet en décida la construction le jour de son arrivée, « avant même, nous dit un document, de se mettre à table avec ses chanoines. » Ce fougueux évêque était moins un homme de doctrine qu'un homme d'action, un soldat envoyé dans une ville encore frémissante pour y achever la destruction de l'hérésie. Ses rigueurs excitèrent des haines violentes. En 1301, quand il revint à Albi après un voyage à Toulouse, il fut accueilli par une foule menaçante qui poussait des cris de mort sur son passage. Aux révoltés d'Albi vinrent se joindre ceux de Cordes et de Carcassonne ; ils occupèrent les domaines de l'évêque, envahirent le tribunal du Saint-Office, chassèrent des églises de la ville les Dominicains, qui remplissaient le rôle d'inquisiteurs. Ils effacèrent sur la porte d'Albi les images de S. Dominique et de S. Pierre de Vérone, le célèbre martyr des hérétiques italiens. Ils firent peindre à la place, à droite et à gauche du Christ en Croix, les deux commissaires royaux, envoyés par Philippe le Bel pour surveiller l'évêque et les inquisiteurs. Ils leur savaient gré d'avoir fait flotter la bannière du roi sur le palais épiscopal. A plusieurs reprises, ils forcèrent la clôture du couvent des Dominicains et maltraitèrent les religieux. Pendant près de six ans, ils furent les maîtres de la ville, et les Frères osaient à peine sortir de leur monastère, encore moins prêcher dans les églises.

Quand on connaît ces faits, on comprend mieux le caractère de la cathédrale d'Albi, et on s'explique son aspect militaire. C'est une forteresse de briques rouges dominée par un puissant donjon. Les murs de cette citadelle sont flanqués de contreforts demi circulaires, semblables à des tours, et les parties basses s'élargissent en talus où rebondissaient les projectiles lancés du sommet : les fenêtres étroites s'ouvrent très haut, hors de l'atteinte de l'ennemi. Jamais, depuis les Assyriens et les Romains, des murailles de briques ne donnèrent une pareille impression de puissance. Cette cathédrale épouvante. — Pour atténuer ce sentiment de terreur, pour rassurer le fidèle au seuil du temple, un évêque du XVIe siècle, Louis d'Amboise, fit dresser devant la porte un baldaquin de pierre, une sorte de haut buisson fleuri, où l'art du moyen âge finissant a mis sa douceur. Au XIVe siècle, une pareille église était pour l'évêque un refuge inexpugnable : reliée au palais épiscopal, qui était une autre forteresse, elle défiait les émeutes et semblait défier la ville.

Quand on entre aujourd'hui dans cette farouche cathédrale, la première impression est celle de l'éblouissement. Il y a là un effet de contraste, comme aimaient à en ménager les Arabes, qui cachaient, derrière de grands murs nus, des palais enchantés. La prodigieuse clôture du chœur, qui emplit la moitié de la nef, dépasse l'imagination. Le reflet du soleil lui donne, quand la porte s'ouvre, les tons du vieil ivoire. Les statues des prophètes et des apôtres, les stelles surmontées d'anges, les dais épineux, les feuillages en lanières, sont fouillés avec une patience acharnée, qui serait incompréhensible si on n'y sentait une sorte de prière, un hommage que l'artiste veut rendre à Dieu. Au-dessus de cette belle forêt s'ouvre le ciel bleu et or des voûtes, enluminées comme un missel italien de la Renaissance par des peintres venus de Bologne. Ce sont eux encore qui ornèrent les chapelles du chœur de charmantes fresques, où se perpétuent au XVIe siècle les traditions du *Quattrocento*. En face des prophètes courts et ramassés du pourtour du chœur, puissants comme toutes les œuvres de la sculpture bourguignonne, mais apparentés au peuple, les élégantes silhouettes italiennes enchantent par leur grâce aristocratique. Des inscriptions en lettres d'or, imitées des caractères antiques, se détachent nobles et pures comme celles d'un arc de triomphe. Ce chœur d'Albi avec ses statues bourguignonnes et ses fresques italiennes est une des beautés de la France.

Mais toutes ces magnificences ne datent que de la fin du moyen âge et de l'aurore de la Renaissance : elles

sont nées de la volonté de deux évêques passionnés pour l'art, Louis I et Louis II d'Amboise. Telle n'était pas la cathédrale conçue par Bernard de Castanet ; elle se montrait dans sa nudité grandiose et n'agissait sur l'âme que par la beauté de ses proportions...

A Albi, dans la Sainte-Cécile du XIVe siècle, le Midi a réalisé, grâce à la croisée d'ogives, ce qu'il rêvait depuis si longtemps : une grande nef où rien n'arrête la vue, ni la parole ; une église sans ornement, mais grandiose par ses proportions et religieuse par son demi-jour, aussi simple à l'extérieur qu'à l'intérieur, sans arcs-boutants, sans pinacles, sans autre toiture qu'une terrasse, toute en grandes lignes ; une église qui n'a pas l'élan, l'inspiration, le jaillissement de l'art du Nord, mais le repos, l'équilibre. L'architecture du Midi est désormais fixée, et elle va régner, dans ces régions, jusqu'au XVIe siècle. En 1304, la cathédrale d'Albi était loin d'être terminée, que déjà s'élevait à son image celle de St-Bertrand de Comminges. Toutes les cathédrales qui vont se construire au XIVe siècle dans le Midi, Pamiers, Mirepoix, Perpignan, imiteront un modèle dès lors consacré ; et quand on parcourt le Midi, c'est une foule d'églises de dimensions réduites, mais de type identique que l'on retrouve dans les villes et les villages.

Les voûtes d'Albi, comme celles de la vieille cathédrale de Toulouse, ont 19 mètres de largeur : dimensions énormes, mais qui ont été plusieurs fois dépassées : voûte de St-Vincent de Carcassonne, largeur 20 m. ; voûte de Mirepoix, 21 m. ; voûte de Gérone, 23 m. [1]. Celle-ci, une des plus hardies qui aient jamais été élevées, dépasse la largeur des voûtes de la basilique de Constantin au Forum, qui n'ont que 20 m. ; elle n'est dépassée que par la voûte de St-Pierre de Rome, qui a 24 m. de largeur à l'abside et 27 m. 50 dans la nef : dimensions qui semblent marquer la limite de la puissance de l'homme, car la voûte géante du palais de Chosroès à Ctésiphon n'a, elle aussi, que 27 m. de largeur.

Le Midi, abandonné à sa vraie nature, eut les mêmes aspirations que les architectes de la Renaissance. Il retrouva les proportions antiques. La largeur, l'espace libre, lui apparurent comme la suprême noblesse. Le rêve de l'architecte méridional fut d'enclore une sorte de forum et d'y assembler la cité. Dans la nef de Toulouse, où le génie du Midi se manifeste plus clairement que partout ailleurs, la largeur égale la hauteur (comme au Panthéon de Rome, comme à Albi, si l'on ajoute à la largeur de la nef d'Albi celle des chapelles qui s'ouvrent de chaque côté). Qu'on oppose à ces dimensions celles de la cathédrale d'Amiens, on verra que la nef en est trois fois plus haute que large : c'est une fusée qui jaillit. Pour l'homme du Nord, la beauté est dans la ligne verticale, prolongée jusqu'à l'extrême limite du possible. Ces deux échelles, si dissemblables, nous révèlent de profondes différences de nature... Contrairement à ce qu'on imagine souvent, l'imagination est au Nord, non au Midi. Au Nord, la cathédrale gothique avec sa complexité infinie, ses perspectives mystérieuses, sa lumière et ses ombres, son élan vers le ciel, sa forêt d'arcs-boutants, ses mille statues ; au Midi, l'Eglise nue, dédaigneuse des ornements, belle par ses seules proportions, calme, sans aspiration vers l'infini, fille d'une race attachée aux réalités de ce monde. Etonnante opposition qui fait penser aux deux grandes figures que Raphaël a placées au centre de son Ecole d'Athènes, Platon qui montre du doigt le ciel, et Aristote qui de sa main ouverte semble s'emparer de la terre.

Or, à Rome, de nombreuses églises du XVIIe siècle ressemblent à celles de notre Midi, sont édifiées sur une conception identique : large nef voûtée sans collatéraux, et, des deux côtés, des chapelles ouvertes entre les contreforts. Pourquoi ?

C'est la Catalogne qui a servi d'intermédiaire entre notre Midi et Rome. L'architecture languedocienne s'était, de bonne heure, implantée en Catalogne (voir plus haut ce qu'on a dit de Gérone). Or, la plus ancienne église voûtée à une seule nef que l'on puisse citer à Rome est Ste-Marie-du-Montserrat, construite, à la demande des Catalans, par Antonio de Sangallo l'Ancien, à partir de 1495. Rome jusque-là n'avait guère connu que la basilique, c.-à-d. l'église dont la nef est accompagnée de bas-côtés : au XVe siècle encore, toutes les églises entreprises à Rome, Ste-Marie-du-Peuple, St-Augustin, St-Jacques, etc., sont des églises basilicales. La colonie catalane de Rome a été la première à vouloir une église sur le type languedocien adopté en Catalogne [1] : c'était sous le pontificat d'Alexandre VI, originaire de ces régions, qui fut inhumé dans la nouvelle église des Catalans.

Dans la suite, à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, on voit s'élever sur le même type le Gesù de Rome, et après le Gesù, nombre d'autres églises. Pourquoi ? S. Ignace avait parcouru la Catalogne ; et, dévot au Montserrat de Catalogne, il a dû l'être aussi au Montserrat de Rome. S. François de Borgia de même avait longtemps vécu à Barcelone ; et c'est lui précisément qui, devenu Général des Jésuites, a fait élever (1568) la grande église de l'Ordre, le Gesù, sur le modèle de l'église romaine du Montserrat et des églises catalanes. Vignole en a été l'architecte ; mais Vignole n'a pas été libre de son plan. Nous le savons par une lettre que lui écrit le cardinal Alexandre Farnèse, qui faisait tous les frais de la construction dudit Gesù. Le cardinal mande à Vignole, alors absent de Rome, les volontés de François de Borgia, notamment celle-ci : « L'église ne doit pas avoir trois nefs, mais une seule, avec des chapelles des deux côtés. Une des particularités de l'église doit être

[1] Gérone (ou Girone, qui est déjà en Catalogne, au N.-E. de Barcelone) a un chœur élevé sur le modèle de celui de Narbonne, donc septentrional. Or, en 1416, la nef n'étant pas encore commencée, un conseil de douze maîtres d'œuvre se réunit pour décider si elle aura des bas-côtés ou si elle sera unique : 5 voix se prononcent pour la nef unique, 7 pour la nef à bas-côtés. Les partisans de la nef unique affirmaient que non seulement elle serait moins coûteuse, mais qu'elle serait plus grandiose, *solennior* : précieux témoignage qui nous montre ce que sentaient ces hommes du Midi dans leurs grandes nefs. Le chapitre fut de l'avis de la minorité ; et voilà pourquoi la cathédrale de Gérone se compose d'un chœur d'origine picarde et d'une nef languedocienne : exemple singulier de l'union des deux architectures du Nord et du Midi.

[1] Les Allemands de même, quelques années plus tard, ont fait élever à Rome leur église *Santa Maria dell' Anima* (commencée en 1500, achevée en 1514) sur le modèle de ces *Hallenkirchen* à trois nefs égales qui sont une des originalités du gothique germanique.

d'être voûtée. » S. François estimait que ce large vaisseau convenait à la fois à la prédication et au déploiement des cérémonies où la Compagnie voyait un si puissant moyen d'apostolat.

On sait l'influence du Gesù. A Rome, dès la fin du XVIe siècle, l'église à une seule nef, accompagnée de chapelles des deux côtés, se substitue à la basilique. Bientôt l'Italie entière l'adopte. Les Jésuites n'ont pas imposé absolument l'imitation du Gesù aux architectes de la Compagnie ; ils ont dû maintes fois s'accommoder aux habitudes locales. Mais beaucoup de leurs églises, et en tous pays, à Naples comme à Salamanque, à Montpellier comme à Coïmbre, reproduisent, avec plus ou moins d'exactitude, la fameuse église de Rome ; et ils ont puissamment contribué à la diffusion de ce style en Europe.

Voilà, sur l'origine du style jésuite, une lumière inattendue. Sous sa forme jésuite, ou plus exactement romaine, c'est encore l'architecture du Midi de la France qui a fait la conquête de l'Europe. Entre la France gothique et l'Italie renaissante, M. Mâle vient d'inaugurer un pont qui n'est pas le seul pont de ce genre que les historiens de l'art aient jeté en ces derniers temps, mais qui est assurément l'un des plus hardis, et tout ensemble des plus solides.

IV. — L'histoire de l'art, — de tous les arts, — est ainsi faite de ponts. Plus on étudie par le menu les évolutions de l'art et le phénomène de l'apparition des grands siècles, plus on constate qu'il n'est personne qui ne doive, et beaucoup, à ses devanciers, que les plus éclatants génies sont fils de précurseurs et qu'il n'y a pas, en art non plus qu'ailleurs, de *protem sine matre creatam*.

C'est un pont aussi que cette **Civilisation Phénicienne** dont l'histoire vient d'être réécrite par M. Contenau (in-8 écu de 400 p., 137 illustrations, 25 f., Paris, Payot). C'est le pont qui nous permet de remonter à l'une des sources de l'hellénisme. L'influence phénicienne a été énorme sur la formation de la civilisation grecque, et, par la Grèce, sur Rome et sur le développement de la civilisation moderne. Ce n'est pas là une découverte. C'est un phénomène qui n'est jamais resté complètement ignoré des historiens de la civilisation. Mais les travaux des archéologues sont en train de le remettre en une lumière toute nouvelle et de l'enrichir d'un luxe de preuves inédites. Les fouilles que la France ces dernières années a fait exécuter et qu'elle poursuit en Syrie, ont, sur bien des points, renouvelé notre connaissance de l'ancienne Phénicie. Nombre de problèmes que l'on croyait résolus ou près de l'être (origine de l'alphabet, la religion, l'art, la race) se trouvent posés à nouveau. M. Contenau a voulu apporter ici une mise au point ; il étudie tour à tour la géographie et l'histoire de ce pays, la religion qui est à la base de toute société antique, l'art qui est subordonné en grande partie à la religion (l'art funéraire surtout), les diverses théories de l'origine de l'alphabet, l'agriculture, la navigation, le commerce... De tout cela se dégage, lumineux, le tableau de l'influence de la Phénicie sur le monde antique, sur la Grèce des origines, sur la Grèce des poèmes homériques. Ces poèmes, composés à une époque où la Phénicie était parvenue au faîte de sa civilisation, où son commerce dominait toute la Méditerranée, à une époque de thalassocratie phénicienne, nous disent l'admiration sans bornes du monde grec pour le monde phénicien. Homère promène ses héros à travers les contrées les plus variées ; et partout il reconnaît l'influence phénicienne.

C'est, en somme, Homère surtout qui a fixé pour l'histoire l'aspect traditionnel de la civilisation phénicienne : Hérodote (Ve siècle av. J.-C.), Diodore de Sicile (Ier siècle av. J.-C.), Strabon (né vers 50 av. J.-C.), Flavius Josèphe (Ier siècle de notre ère) se sont inspirés d'Homère. Pour la religion, il y aurait bien Philon de Byblos, écrivain grec (né en Phénicie vers 42 de notre ère) qui a voulu nous conserver les idées religieuses des Phéniciens sur la création du monde : idées qu'il dit avoir traduites des œuvres de Sanchoniathon, prêtre phénicien du XIe siècle environ av. J.-C. Mais de Sanchoniathon lui-même il ne nous reste rien ; de Philon aussi nous ne connaissons que des fragments cités par divers historiens dont le plus célèbre est Eusèbe, « le Père de l'Histoire ecclésiastique, » et les citations d'Eusèbe ne sont faites que dans un but polémique, pour en combattre la doctrine. En sorte que c'est un témoignage sur lequel on ne peut pas étayer grand'chose. Les fouilles modernes sont venues heureusement aider à combler bien des lacunes.

M. Contenau est, depuis une bonne douzaine d'années, un spécialiste de ces questions. Attaché aujourd'hui au Département des Antiquités orientales du Musée du Louvre, il a été à plusieurs reprises chargé de missions archéologiques en Syrie. Il a publié déjà de nombreux travaux qui font autorité, notamment ses deux thèses de doctorat ès lettres en Sorbonne (février 1923). *La Glyptique syro-hittite*, et *Eléments de Bibliographie hittite*. Il aime ses Phéniciens : un historien s'attache toujours aux peuples qu'il étudie, comme il ne saurait manquer d'arriver à mesure qu'on se connaît mieux, et qu'on finit par découvrir, sous des superficies repoussantes, des traces de côtés moins antipathiques. Il flétrit les pratiques horribles du culte phénicien, surtout les sacrifices humains ; mais les inscriptions lui révèlent, par ailleurs, divers vestiges d'idées morales moins désolantes. C'est là un phénomène que l'on constate généralement dans l'histoire des religions. L'âme populaire vaut mieux que ce que nous en disent les textes officiels ou les textes littéraires. Le regretté Joseph Déchelette nous a souvent appris à nous en rendre compte. Dieu, comme dit S. Paul, n'a pas laissé les Gentils sans témoignage de lui-même. Tous les actes des infidèles ne sont pas des péchés. Dieu a toujours voulu le salut de tous les hommes. Il y avait, chez les Grecs et les Romains, plus d'authentiques idées religieuses et

morales que ne nous le laisseraient supposer les insanités de leurs gens de lettres. Et, pour passer à un exemple tout près de nous, il y a, en France, autre chose que ce qu'en montre notre littérature mondaine, ce qu'on affecte d'appeler, en certain monde, la littérature tout court. Zola déjà, il y a trente ans, écrivait : — « Au nom de la littérature française, que je représente *tout entière...* » Et il y aura toujours, chez certaines gens, la prétention de « représenter » toute notre littérature, ou toute une branche de notre littérature.

V. — Deux nouvelles œuvres dans la Collection Les Beaux Pays (éditions J. Rey, Grenoble), volumes in-4° de grand luxe, sur papier admirablement teinté, où la plus large place est donnée à l'illustration, toute en héliogravure (21 f. le volume) :

1° **Rome**, par Gabriel Faure, 148 p., 160 héliogravures : Rome, la Ville unique, la Ville universelle, dont le charme s'impose universellement, la Ville où il n'est personne qui ne sente s'ouvrir pour lui une source de séductions, la Ville chantée par tous, chrétiens et incroyants, Veuillot et Renan, Chateaubriand et Stendhal, même cet affreux païen que fut Gœthe : « Plus j'apprends à connaître Rome, dit-il, plus je trouve qu'elle ressemble à la mer, dont la profondeur augmente à mesure qu'on s'y avance... » M. G. Faure, de longue date le plus fervent des pèlerins d'Italie, fait pour Rome ce qu'il a fait déjà pour tant d'autres villes ou sites de ce beau pays : pas d'archéologie, pas d'histoire, pas de considérations politiques et sociales comme en sont pleines les pages de Taine sur Rome. Simplement dire le charme de Rome, rappeler l'essentiel de Rome à ceux qui ont le bonheur de la connaître, en donner une idée à ceux qui ne la connaissent pas encore. Il a célébré jadis la puissance d'évocation de l'Italie, du ciel et du sol italiens. Tous les lecteurs de sa *Rome* seront émerveillés de sa puissance d'évocation à lui. Il est vrai que la splendeur de l'illustration y est bien pour quelque chose. — « Pour admirer les belles choses, dit-il quelque part, mieux vaut ne pas être chargé d'un trop lourd bagage d'érudition » : on le sent, ici, le plus érudit des Romains, mais d'une érudition qui ne le charge nullement, et qu'il porte avec une souveraine aisance, une aisance communicative et que tous ses lecteurs partagent. Il suit, dans son évocation, un ordre topographique. Il nous dit d'abord le milieu de la cité, la Voie du Corso, où s'est concentrée la vie romaine du XVII° au XX° siècle, et les vieux quartiers de la ville d'autrefois ; puis, au Sud-Est, la véritable ville antique, avec les Forums et le Palatin ; au Nord-Ouest, « le centre religieux de St-Pierre et du Vatican, où bat, peut-on dire, le cœur de toute la chrétienté »; au Sud-Ouest enfin, le long de la même rive droite du Tibre, le quartier populaire du Transtévère et la colline du Janicule, où il nous conduit en terminant, pour nous faire jouir de la célèbre vue qui nous permet d'embrasser dans leur ensemble la Rome d'aujourd'hui et les restes de la Rome d'autrefois. — Il espère nous donner un second volume, plus spécialement consacré aux jardins et aux fontaines de la ville, et à la campagne qui l'entoure ;

2° **La Belgique**, par C. Holland et Jean de Metz, 148 p., 178 héliogravures. Comme bien l'on pense, ce n'est qu'un tome I, qui sera suivi d'un second. Car, après Rome et l'Ombrie, s'il est une terre d'art au monde, une terre où les visions d'art se succèdent et se pressent avec une prestigieuse fécondité comme en une éblouissante féerie, c'est bien la Belgique, la partie occidentale surtout du pays. Quel contraste avec la Hollande voisine, dont l'épais et farouche calvinisme a forcé l'art à se réfugier dans ces nécropoles qu'on appelle Musées ! — L'auteur, en ce premier volume, part de la côte belge et nous laisse à Bruxelles, « la sœur de Paris, » après avoir évoqué les souvenirs historiques des Flandres et du Hainaut, Mons, Tournai, Courtrai, Ypres, Furnes, Audenarde et son Hôtel de Ville, Gand, « la cité des fleurs, » Bruges surtout, Bruges où l'on vit « une sorte de rêve comme il n'en peut exister nulle part ailleurs. Les cloches de ce pays ont des harmonies légères et si particulières qu'on les écoute encore après qu'elles se sont tues... Quiconque entre à Bruges échappe à la vie matérielle, devient l'hôte du passé et reçoit en compagnon le silence. Tout glisse, tout s'estompe ici. Dans les rues désertes, le moindre bruit éveille des sonorités étranges... »

Dans la délicieuse Collection « *Petites Monographies des grands Edifices de la France* » (vol. in-8 de 110 à 130 p. sur papier couché, 35 à 40 phototypies, 6 f., Paris, Laurens), trois nouveautés à signaler :

La Cathédrale de Beauvais, le plus beau chœur gothique du monde : le D[r] Leblond nous fait l'histoire de sa construction, très mouvementée comme on sait, et interrompue à plusieurs reprises par des écroulements ; puis description de l'édifice lui-même et de sa décoration intérieure (vitraux, tapisseries, statues et tableaux, horloge du XIV° siècle, cloches, trésor) ;

Lisieux, par Louis Serbat : ville à jamais célèbre par le pèlerinage au tombeau de sainte Thérèse, mais, dès le moyen âge, siège d'un évêché très en vue, puisque le triste Pierre Cauchon a quitté Beauvais pour Lisieux. C'est Cauchon qui a fait construire, au chevet de sa cathédrale, la flamboyante chapelle de la Vierge où il fut enterré en 1442 ; mais, malheureusement pour lui, rien ne prouve, contrairement à une légende assez récente, que ce soit en réparation de son rôle dans le procès de sainte Jeanne d'Arc qu'il ait exécuté ce pur joyau d'art marial. Lisieux fut longtemps ville frontière : sa nef, du XII° siècle, est purement française et forme groupe avec les cathédrales du domaine royal ; le chevet et la façade sont du style gothique propre à la Normandie. M. Serbat nous ouvre de fort intéressantes vues sur l'origine, la formation et les caractères de l'école gothique normande (il médite sur ce sujet un ouvrage plus développé). — Les vingt cinq pages finales de son petit volume d'aujourd'hui sont données à l'église St-Jacques, à l'église St-Désir, à la chapelle du Carmel (qui est du début du XIX° siècle), et aux très curieuses maisons anciennes de Lisieux ;

Paray-le-Monial et les églises du Brionnais, par Jean Virey. Paray est devenu, comme Lisieux, ville de pèlerinage. Mais, de longue date, il était ville d'art. Sa basilique, église d'un important prieuré clunisien, est un des types les plus purs de l'école romane bourguignonne, et son chevet est un chef-d'œuvre. On ne sait pas le nom de l'artiste qui en fut l'auteur : c'était sans doute un moine de Cluny, et l'on peut même croire que les deux églises, Cluny et Paray, qui ont tant d'analogies malgré la différence des proportions, ont eu même architecte et ont été élevées presque en même temps. — M. Virey donne un chapitre final au Brionnais, petit pays de l'ancienne Bourgogne, un des dix-neuf bailliages du duché de Bourgogne, compris sur la rive droite de la Loire entre Digoin au Nord et l'embouchure du Sornin au Sud, et qui, par la robuste beauté de ses églises clunisiennes, méritera toujours une place dans les histoires de l'art : Semur-en-Brionnais d'abord, sa capitale, château natal de S. Hugues de Cluny, siège, avant la Séparation, d'un Petit Séminaire très purement ecclésiastique, et dont la belle église (fin de l'époque romane) n'a pas cessé d'attirer les touristes ; Charlieu, riche de son église et de nombreux restes de son ancien prieuré ; Anzy-le-Duc, Montceau-l'Etoile, Varenne-l'Arconce, St-Laurent-en-Brionnais, Iguerande, St-Germain-des-Bois, St-Julien-de-Jonzy, Bois-Sainte-Marie, etc.

VI. — *Amitiés catholiques françaises* du 15 mai : notes sur les PP. Mariens de Pologne. Les Mariens,

ou Congrégation de l'Immaculée-Conception, ont été fondés en Pologne au XVII^e siècle, dans un triple but : 1° vie de prière et de contemplation dans les endroits écartés, au sein des grandes forêts de la Pologne d'alors ; — 2° prier spécialement pour les âmes du purgatoire, pensée d'une haute piété à la suite des guerres (contre les Turcs, les Moscovites, les Suédois) qui ont rempli cette époque de l'histoire polonaise ; — 3° enseigner la religion et les premiers éléments des sciences humaines à ces populations rurales qui, après tous ces bouleversements, étaient en train de retourner à la sauvagerie.

Leur fondateur était le V. Stanislas Papezynski, qui fut confesseur du roi Jean Sobieski et du pape Innocent XI. On avait commencé son procès de béatification, qui fut interrompu par les démembrements de la Pologne : le dossier en existe encore aux archives épiscopales de Varsovie. Aux mêmes archives le dossier d'un autre Vénérable de l'Ordre, le P. Casimir Wyszynski.

On nous dit qu'ils prirent au XVII^e siècle un essor rapide et essaimèrent jusqu'en Espagne et en Portugal, puis disparurent au cours du XIX^e siècle sous la rude main du gouvernement tsariste. La main des Tsars cependant n'explique pas tout, puisqu'elle ne s'étendait que sur la Pologne russe. Toujours est-il qu'au début du XX^e siècle il ne restait plus de toute la Congrégation que deux vieillards, l'ancien Général, à Mariampol, et un autre vétéran, près de Varsovie. Ils eurent encore la joie de voir refleurir leur tige en secret.

En ce début en effet du XX^e siècle, un prêtre, Georges Matulewicz, d'une humble famille de Lithuanie, docteur en théologie de l'Université de Fribourg de Suisse, conçut le dessein de relever la Congrégation disparue. Pie X bénit son entreprise et, par un procédé rapide et personnel, approuva une refonte des anciennes Constitutions. Il fallait agir en secret, pour ne pas éveiller les susceptibilités russes. On devait abandonner le costume primitif (robe blanche et manteau blanc, et ceinture bleue) pour celui du clergé séculier ou même pour le costume laïque quand il s'agirait de Frères non destinés au sacerdoce. On modifierait aussi la Règle pour permettre aux Pères d'être de simples curés de campagne sous la juridiction des évêques, ou professeurs de religion dans les collèges, ou même professeurs de Séminaires à l'insu du gouvernement.

Le P. Matulewicz établit son quartier général à Petrograd même, à l'Académie de théologie catholique dont il était membre. C'est là qu'au moyen du Tiers Ordre franciscain, toléré par le gouvernement, il put rallier de jeunes vocations et former ses premiers disciples. En même temps il jetait les fondements, également en secret, d'une Congrégation de femmes.

Bientôt, il reparut à Fribourg, avec tout un essaim de jeunes clercs et de jeunes prêtres qu'il installa dans un noviciat régulier sous le nom de Convict théologique polono-lithuanien. Ce qui l'attirait à Fribourg, c'était la Faculté de Théologie dont il avait été élève lui-même et lauréat : il voulait bâtir le nouvel Institut sur le roc de la doctrine et surtout ramener solidement S. Thomas en Pologne, où il était fort oublié. La théologie thomiste fut, chez les Mariens, avant même la publication du nouveau Code canonique, partie intégrante de la Règle, et S. Thomas un des patrons principaux de la Congrégation, en compagnie d'ailleurs de S. Ignace et de S. Vincent de Paul.

Survint la guerre, puis la révolution russe, l'indépendance polonaise et l'indépendance lithuanienne. Les Mariens purent réapparaître ouvertement. Actuellement ils sont près d'une centaine, groupés en trois provinces : Pologne, Lithuanie et Amérique, où ils s'occupent des émigrés polonais et lithuaniens. Leur fondateur, le P. Matulewicz, après avoir à plusieurs reprises essayé de se soustraire à l'honneur, dut accepter l'évêché de Vilno, la ville-frontière qui a été et qui reste la grosse pomme de discorde entre Polonais et Lithuaniens, polonaise aujourd'hui, mais revendiquée toujours par la Lithuanie. Le rêve de Mgr Matulevicz était de ramener la concorde entre les clergés et les populations des deux pays ; mais les circonstances ne semblent pas près de s'y prêter. Il a pu ensuite résigner son siège et s'est retiré à Rome, où Pie XI, qui l'avait connu au temps de sa nonciature en Pologne, l'a chargé d'une mission de confiance en Lithuanie.

En Pologne même, les Mariens se sont établis en quatre diocèses, les plus difficiles et les plus déshérités au point de vue religieux : Varsovie, Siedlce, Vilno, Pinsk ; et la flexibilité de leur Règle les met à même de pourvoir aux plus diverses missions. A Varsovie par exemple, on nous cite le P. Wisniewski, recteur de la petite église de l'Enfant-Jésus (anciennement chapelle de l'hôpital des Lazaristes), apôtre de la jeunesse, surtout de la jeunesse cultivée des classes supérieures des collèges et des Universités, fondateur en 1925 d'un organe de jeunes intitulé *Pro Christo : Wiara i Czyn (Foi et Action)*, qui tire déjà à 5000 exemplaires ; apôtre de la famille, de l'œuvre de la rechristianisation des familles (prédications jusqu'à sept fois le jour, organisation d'adorations, diurnes et nocturnes, inconnues avant lui à Varsovie) ; homme enfin de l'apostolat éminent entre tous, l'apostolat confraternel du jeune clergé. Qui serait surpris que le P. Wisniewski soit salué un jour du nom d'apôtre de Varsovie, la grande ville (700.000 âmes avant la guerre) où le siècle écoulé a tout fait pour tuer la foi et briser à peu près tous les instruments de la vie catholique ?

Près de Varsovie, c'est Bielany, ancien couvent de Camaldules : les Russes ont expulsé les fils de S. Romuald, mais l'archevêque de Varsovie y a appelé les Mariens. Avant les démembrements de la fin du XVIII^e siècle, c'est chez les Camaldules que les rois de Pologne avaient coutume de se retirer pour leurs retraites ; et au lendemain de la guerre c'est chez les Mariens de Bielany que Mgr Ratti est

venu à son tour se recueillir dans la retraite avant de recevoir la consécration épiscopale le 28 octobre 1919. A Bielany, les Mariens ont paroisse et collège, un collège doublé d'un internat d'environ 300 jeunes gens : vraie nouveauté pour cette partie de la Pologne où s'était presque complètement perdue la tradition du prêtre-éducateur. C'est d'ailleurs à peine par quelques unités que l'on compte en Pologne les collèges-internats catholiques : douloureuse lacune, qu'il faudra bien combler si l'on veut assurer l'éducation chrétienne de la jeunesse. — Les Mariens ont leur noviciat parmi les anciennes populations uniates passées jadis au schisme sous la pression russe et qui reviennent maintenant, par unités ou par paroisses, à l'Eglise romaine.

VII — *Revue Internationale des Sociétés secrètes,* 6 juin : compromissions de certains catholiques avec l'Armée du Salut. L'Armée du Salut a son quartier général à Paris, rue de Rome, 76. Elle a organisé là, d'abord ses services de propagande religieuse, ensuite un « service des œuvres sociales, » qui étale orgueilleusement la liste de ses récentes fondations :

Palais du peuple, Palais de la femme, hôtelleries populaires, œuvres de rééducation, foyers pour jeunes filles, colonies de vacances, maisons de repos, armoire du pauvre, bureau de placement, recherche des disparus.

Tous les catholiques savent quel danger de perversion représente, pour leurs frères dans la foi, une pareille activité. Le Saint-Siège a manifesté là-dessus sa pensée en condamnant l'œuvre, plus couverte encore, de l'Y. M. C. A., ou *Young Men's Christian Association,* œuvre qui, sous couleur de dévouement aux jeunes gens, ne peut qu'ébranler leur foi, sous prétexte de la « purifier » et d'inculquer à ses adeptes une science meilleure de la vraie vie, « au-dessus de toute Eglise et en dehors de toute confession religieuse » (Circulaire du Saint-Office aux évêques, 5 novembre 1920 ; *Ami* 1921, p. 26-7) : œuvre qui malheureusement trouve de l'appui chez certains catholiques trop indulgents dont l'ignorance est sans doute l'excuse : *cui* (societati) *suffragantur indulgentiores quidam catholici, quibus ipsius est ignota natura,* dit le St-Office.

Ces gens-là cependant osent tout. Mme A. Peyron, commissaire général de l'Armée du Salut pour la France, a adressé à des curés de Paris une lettre où elle les prie d'inviter leurs paroissiens à une fête en l'honneur de la dernière fondation de l'Œuvre :

Monsieur et cher frère, leur dit-elle, bien que cette cérémonie n'ait aucun caractère religieux, peut-être verrez-vous la possibilité de l'annoncer du haut de la chaire... Si vous n'y voyez pas d'objection, nous avons également l'intention de faire distribuer ces mêmes prospectus à la sortie du culte de dimanche prochain... Vous voudrez bien vous joindre à nous pour demander à Dieu que cette réunion serve à l'avancement du Règne de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Ces gens-là tiennent absolument à trouver des catholiques qui consentent à marcher avec eux. Et ils en trouvent. Au Comité d'Honneur de ce *Foyer de la Femme,* la dernière création de l'Armée du Salut (installée rue de Charonne, 34, dans l'ancien Ministère des Pensions : 743 chambres), on voit figurer des catholiques comme le maréchal Lyautey et M. François Marsal. A la grande Fête organisée au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne le 24 avril au bénéfice de la nouvelle Œuvre, sous la présidence de M. Durafour, Ministre du Travail, on a entendu un discours de M. Sangnier. M. Durafour a ouvert la réunion : il a glorifié l'œuvre de l'Armée du Salut, l'a félicitée au nom du Gouvernement et de la nation. Puis les discours se sont succédé. Voici l'analyse de celui de M. Sangnier, telle qu'on a pu la lire dans l'organe même de l'ex-député (*Jeune République* du 30 avril) :

Notre ami Marc Sangnier s'attacha à montrer toute la beauté, si simple et si héroïque, de l'action directe contre le mal, *telle que la pratique l'Armée du Salut,* dans la saine « violence » de la charité chrétienne.

L'Armée du Salut, par son organisation et sa discipline, est vraiment une armée, mais c'est une armée pacifique, qui, loin de détruire, travaille à l'amélioration des individus. Et Marc Sangnier commente magnifiquement sa devise *Feu et Sang ;* non pas le sang répandu sur les champs de carnage, mais le sang donné goutte à goutte dans les labeurs et le dévouement quotidiens.

Dans l'actuel conflit qui met partout aux prises dans le monde l'esprit de haine et l'esprit d'amour, l'Armée du Salut est *à l'avant-garde des forces de fraternité ;* et c'est le grand honneur de notre époque de voir s'organiser enfin, en face des armées d'oppression et de carnage, les bataillons de la vivante charité.

Tel fut le thème que développa Marc Sangnier, souvent interrompu par d'unanimes applaudissements et salué d'une longue ovation.

M. Albin Peyron, commissaire général de l'Armée du Salut, commenta quelques vues des misères nocturnes de Paris ; Mme Albin Peyron exposa l'œuvre accomplie et ses besoins financiers. M. le sénateur Paul Strauss, ancien ministre, expliqua la place de l'Armée du Salut dans l'action sociale de notre temps.

La réunion se termina par un spirituel éloge des salutistes, que M. André Lichtenberger mit dans la bouche de son charmant « Petit Trott, » après avoir salué « un ministre d'hier, un ministre d'aujourd'hui, et, nous l'espérons, dit-il, un ministre de demain. »

En attendant l'avènement de ce « ministre de demain » (Sangnier), le général en chef de l'Armée du Salut invitait, l'hiver dernier (voir *Freemason* du 16 janvier), ses officiers à s'abstenir de s'affilier, sous quelque prétexte que ce soit, à toute autre association même secrète et à façade philanthropique, comme c'est le cas, en général, de la Maçonnerie en Angleterre et aux Etats-Unis. L'Armée du Salut, aux yeux de ses adhérents, doit se suffire à elle-même ; elle a son idéal, son organisation, sa valeur intrinsèque. Nos catholiques de compromissions ont-ils moins haute et moins fière idée de leur Eglise ? L'Armée du Salut « à l'avant-garde des forces de fraternité, » dit Sangnier ; et l'Eglise ?

L' « Apôtre Marc » des « beaux temps du *Sillon* » achève de prendre à nos yeux sa figure définitive,

écrit la *Revue Intern. des Soc. secrètes*. Non content de pérorer à la Ligue des Droits de l'Homme, d'autoriser son rédacteur en chef M. Georges Hoog à nouer avec le pasteur Jézéquel, au temple théosophique du Square Rapp, une collaboration scandaleuse, et de prêter la salle de la « Démocratie » à la célébration du culte positiviste de l'humanité, le voici maintenant réclamier au compte de l'Armée du Salut !

Grâce à lui, des chrétiennes, des Françaises, oublieuses de leur première communion catholique, trouveront, au lieu d'un autre asile, l'inquiétant refuge d'une de ces 743 chambrettes aménagées pour elles sous le contrôle du protestantisme et de l'étranger. Une vaste cité féministe, vouée tout au moins à l'indifférentisme religieux, va s'ouvrir rue de Charonne, en plein faubourg St-Antoine. La colonisation de la France par la livre et par le dollar va marquer une nouvelle étape, et c'est l'esprit français, c'est l'esprit catholique qui, plus vite et plus profondément encore que le franc, apparaîtra déprécié.

**VIII. — Même Revue, 23 et 30 mai, une très forte étude de M. A. Richard, *Du Libéralisme au Laïcisme*. Ce mot de *libéralisme* traduit un concept très général, susceptible d'applications multiples et diversement graduées. Dans son sens le plus large, on pourrait le définir *une attitude d'indépendance de la raison à l'égard de tout ordre supérieur*. Or, il y a bien des degrés dans l'esprit d'indépendance, depuis la contestation, le murmure, l'impatience du joug, jusqu'à l'omission, la transgression, la révolte ouverte, le mépris formel de l'autorité, enfin l'affectation superbe de l'entière autonomie. D'où toutes les variétés de libéralisme : libéralisme de droite, avec des prétentions à l'orthodoxie; libéralisme du centre, libéralisme de gauche, voire d'extrême-gauche, synonyme de naturalisme et de laïcisme. De l'instant où l'on s'écarte de la vraie foi, la fausse lumière à laquelle on s'attache se dégrade en nuances indéfiniment variées jusqu'aux ténèbres radicales du panthéisme et de l'athéisme. Voir la III^e^ Synodale du cardinal Pie *sur les principales erreurs du temps présent*.

M. Richard fait remonter l'arbre généalogique du Libéralisme jusqu'au Gallicanisme qui prit naissance chez nous au début du XIV^e^ siècle, sous l'influence des légistes (Guillaume de Nogaret, Pierre Dubois). Ce Gallicanisme fut en effet une tentative énergique de l'esprit d'indépendance pour assurer à l'Etat la pleine liberté de méconnaître l'Eglise : l'Etat français commençait à discuter avec la Révélation et traitait d'égal à égal avec l'Eglise. M. Richard aurait pu remonter bien plus haut. Nos légistes de Philippe le Bel n'étaient que l'écho, d'ailleurs atténué et « francisé, » des légistes tout autrement brutaux et radicaux du César germanique Frédéric II au XIII^e^ siècle et de Barberousse au XII^e^, ceux-ci, héritiers eux-mêmes des prétentions des trois Henri successifs (III, IV et V) qui remplissent le XI^e^ siècle allemand et le premier quart du XII^e^, et déjà du césaropapisme d'Othon I dit le Grand, fondateur, au milieu du X^e^ siècle, de l'Empire germanique. L'esprit d'indépendance est aussi ancien que le monde, plus ancien même que l'homme, puisque c'est avant la création de l'homme que Lucifer a lancé son *Non serviam;* et il n'a cessé de sévir contre l'Eglise, dès son berceau, pour la supprimer et l'étouffer dans le sang, puis, les princes une fois baptisés eux-mêmes, pour l'opprimer et lui ménager des servitudes plus ou moins dorées.

Le Gallicanisme est une de ses étapes; et c'est à travers une série d'étapes nouvelles, Occamisme, Humanisme, Réforme, Rationalisme et Philosophisme du XVIII^e^ siècle, qu'il aboutira à la Révolution : la Révolution, où des Manuels hypocrites essaient en vain de ne nous montrer que l'ouvrière d'un changement de forme politique, mais qui est bien l'apôtre d'un Evangile à rebours et la théoricienne d'une conception nouvelle de la société, — d'une société sans Dieu, suivant la formule crue de Proudhon : — « La Révolution croit à l'humanité... L'Eglise croit en Dieu » (Proudhon, *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise,* t. I), — suivant aussi l'article III de la *Déclaration des Droits de l'Homme :* — « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément » : par où l'Eglise est exclue de la cité révolutionnaire, puisque ce n'est que de Dieu qu'elle tient l'autorité qu'elle exerce. L'article VI définit la loi « l'expression de la volonté générale, » sans se soucier que cette volonté soit conforme ou non à la loi divine. L'article XI proclame que « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement... » : ce qui est reconnaître à n'importe quelle erreur tous les droits de la vérité. Etc.

Aussi, dit Ferdinand Buisson *(La foi laïque*, p. 198, 205-6), l'on ne sera jamais un bon fils de la Révolution si l'on n'a pas d'abord « expressément rejeté non seulement toute croyance imposée, mais toute autorité prétendant imposer ses croyances. » — « La foi en Dieu, dit-il ensuite, n'est pas une obligation que la Société puisse inscrire dans ses lois... » Nos lois, nos institutions ne sont plus fondées sur les Droits de Dieu, mais sur les Droits de l'homme; elles n'agissent et ne parlent plus au nom de Dieu ou par la grâce de Dieu, mais au nom de la nation et avec une autorité purement humaine...

Tout libéralisme logique aboutit au laïcisme total. Le libéralisme catholique, ou catholicisme libéral, a essayé de mesurer au laïcisme sa part : ne serait laïque, c.-à-d. soustraite à la discipline chrétienne, que la société, la vie publique, et non la vie individuelle de chacun. Jésus-Christ ne serait le roi que des individus, et non des sociétés. L'idéal serait la séparation entre la société civile et la société spirituelle. Si l'Etat désirait garder des relations avec l'Eglise, ce ne serait en tout cas que parce qu'il le voudrait bien, pour des raisons d'utilité dont il demeurerait seul juge, et nullement en vertu d'une obligation de droit divin.**

Sur cette capitale question, nous ne saurions trop recommander le travail en cours de publication toute cette année dans *la Foi catholique : Qu'est-ce que le laïcisme ?* par l'abbé Robert Prévost ; et nous sommes heureux d'annoncer qu'il doit paraître en tirage à part. — Rappelons aussi, en fait d'excellents travaux, les articles *Laïcisme,* de B. Emonet, et *Libéralisme,* de G. de Pascal, dans *Dict. apologétique* de d'Alès, tome II, col. 1767-1810, et 1822-1842 ; — *La Royauté sociale de N.-S. J.-C. d'après le cardinal Pie,* par le P. Théotime de St-Just, *Ami* 1923, p. 798-9 ; — *L'Idée révolutionnaire et les utopies modernes,* du P. Tamisier, S. J., livre qui a paru tout à la veille de la guerre et qui pour ce ne semble pas avoir reçu du public toute l'attention voulue : c'est assurément une des plus fermes et des plus vigoureuses mises en lumière que nous ayons de l'idée révolutionnaire, de son virus essentiel (autonomie complète de l'homme, l'homme proclamé source du droit absolu, source de toute vérité et de toute justice) et de ses ravages multiformes dans la pensée et la politique du XIX[e] siècle ; — *Le mal social,* de don Sarda y Salvany, et *Le libéralisme est un péché,* rappelés ici naguère, *couv.* 1926, p. 138 et 146 ; — sur la laïcisation de la morale, voir nos articles sur (c.-à-d. contre) les ouvrages de M. Albert Bayet, 1910, 1913, 1914, 1922, sur *Ames nouvelles* du P. Bessières, *Ami* 1919 et 1920 ; également *La Morale et l'Esprit laïque,* d'Eugène Tavernier (in-12 de 352 p., 9 f. 80, Lethielleux), l'ouvrage le plus fouillé que l'on nous ait donné avant guerre sur ce sujet, sur les variations multiformes de l'esprit laïciste ; — etc.

IX. — **Sur** *M. Portal, apôtre de l'union des Eglises,* **voir notice donnée au** *Correspondant* **du 10 juillet par M. Hemmer, curé de la Trinité à Paris. — Bonnes études au Petit, puis au Grand Séminaire de Montpellier, dirigés alors l'un et l'autre par les Lazaristes. Il sera Lazariste, lui aussi. De poitrine délicate, ses Supérieurs l'emploient en Espagne et en Portugal. De Lisbonne il est envoyé à l'île de Madère, à Funchal ; il y achève de se guérir d'une congestion pulmonaire, tout en étant aumônier auxiliaire à l'hospice Dona Maria Amelia. C'est là que la Providence va l'orienter vers la voie qui toute sa vie sera la sienne. C'est là en effet qu'il rencontre lord Halifax (1889).**

Lord Halifax est un grand seigneur anglais qui de bonne heure a renoncé à la politique et à la diplomatie pour se vouer à l'étude des problèmes religieux. Un problème surtout l'angoisse : ***ut sint unum.*** **Il a, — ce que sont loin d'avoir tous nos frères séparés, — il a la notion et donc aussi la nostalgie de l'unité religieuse. Unité religieuse chez ses coreligionnaires d'abord de l'anglicanisme : à vingt-huit ans, il est président de l'*****English Church Union.*** **Mais union aussi entre toutes les Eglises répandues sur la surface de la terre. Bien avant de connaître M. Portal, il écrivait, en 1886 :**

Si une autorité centrale est bonne pour la communion anglicane, une autorité centrale doit être bonne pour l'Eglise entière... Ceux qui reconnaissent la légitimité d'un appel de l'archevêque de Canterbury au conseil judiciaire (laïque) n'ont pas à éprouver des scrupules pour un appel à un évêque chrétien. Y a-t-il un chrétien instruit qui ne préférerait Léon XIII au conseil privé (du roi) ?

Or, lord Halifax était venu, lui aussi, avec sa famille, chercher à Madère le bienfait d'un climat très doux. Charmé de trouver devant lui un jeune prêtre de formation théologique sérieuse et d'esprit très ouvert, il souhaite de s'entretenir avec lui, de temps en temps, des affaires religieuses. Et la connaissance tourne vite à l'intimité, à une amitié qui ne devait pas connaître de déclin, qui ne sera rompue que par la mort, ce printemps, de M. Portal. C'est un enchantement mutuel chez l'un et chez l'autre, c'est même profondeur de sentiment religieux, même amour des âmes, même volonté de tout employer au service de Jésus-Christ. Le mouvement d'Oxford, déclenché près de soixante ans auparavant, est loin d'avoir donné tous ses fruits ; il a été le point de départ d'une multitude de conversions ; mais, même chez ceux qui sont restés anglicans, il a laissé des germes d'aspirations ecclésiastiques nouvelles. Que faudrait il pour accélérer le retour des esprits à l'unité ? Remettre au premier plan des préoccupations, chez les esprits religieux, des questions capables de répandre les idées catholiques au sein de l'anglicanisme... D'entre ces questions, par laquelle commencer ? Après mûres réflexions, M. Portal et lord Halifax portent leur choix sur la question de la validité des Ordres reçus dans l'Eglise anglicane : question qui, sans aborder de front le sujet de l'union, soulève cependant beaucoup d'idées qui en sont voisines.

Il était heureux que pareille initiative partit d'un prêtre qui lui-même n'était pas Anglais. Entre clergé anglican et clergé catholique d'Angleterre, les heurts étaient inévitables ; la cordialité eût été impossible. Déjà Newman disait à lord Halifax lui-même qu'une entreprise relative à l'union des Eglises devrait prendre un point d'appui en France. Et récemment, lors de la première divulgation officielle des entretiens de Malines, l'archevêque catholique de Liverpool, Mgr Keating, exprima hautement ses espérances, se félicitant que « les catholiques anglais n'aient pas été mêlés à la conférence : le fait qu'ils restent étrangers à la discussion, dit-il, écartera tout soupçon d'intervention d'esprit de parti et inspirera confiance dans l'impartialité des pourparlers. »

M. Portal reçut, à Rome, les encouragements de Léon XIII, ouvrit la campagne par la célèbre brochure (signée Dalbus) sur les ordinations anglicanes, et fonda, pour la soutenir, avec le concours de lord Halifax, la ***Revue anglo-romaine,*** **qui vécut quatre ans, 1893-1896. Après ces quatre années, la question débattue fut tranchée, dans un sens que n'avaient pas prévu les initiateurs du mouvement, par la Bulle** ***Apostolicæ curæ*** **du 13 sept. 1896 : Léon XIII prononçait l'invalidité des Ordinations anglicanes. Ce fut un coup terrible :**

Il n'y a qu'à se taire et à courber la tête, écrit M. Portal à lord Halifax. Je ne parle avec personne. Le coup est si profond d'ailleurs et la douleur si forte que je ne ressens plus rien.

Que Notre-Seigneur ait pitié de nous. Qu'il nous accorde du moins la consolation de voir de nos yeux que nous n'avons pas fait plus de mal que de bien.

Vous et les vôtres, vous y avez mis trop de foi, trop d'abnégation, pour que vos actes de vertu et vos sacrifices de toute sorte soient perdus. Ils serviront grandement au salut de vos âmes et aussi, contre toute espérance, j'espère, à la réunion. Je vous dois mes meilleures joies, mon cher ami : travailler et souffrir pour l'Eglise. Je vous donne ce que j'ai de meilleur en mon âme d'affection et d'inaltérable dévouement. Je ressens votre grande douleur, et je souffre plus à cause de vous qu'à cause de moi.

Rien ne se perd de ce qui se fait pour Dieu ; et le ferment catholique d'idées et d'espérances qui se sont répandues à la faveur de la controverse recommencera un jour à soulever les âmes.

La *Revue anglo-romaine* disparue, M. Portal est nommé supérieur du Grand Séminaire de Nice. A Nice, l'évêque, Mgr Chapon, l'apprécie très fort ; et d'autre part le nouveau Supérieur peut espérer y nouer et y entretenir, parmi la colonie anglicane très nombreuse chaque hiver, des relations utiles à cette cause de l'Union qu'il ne perdra jamais de vue.

Cependant c'est à Paris qu'il a le véritable théâtre de son activité et de son dévouement. L'occasion va s'offrir bientôt de l'y ramener. Le Séminaire des Carmes, aux approches de 1900, devient trop étroit pour l'affluence des étudiants ecclésiastiques à l'Institut catholique. Il faut lui ouvrir une succursale. On fait appel, pour la création du nouveau Séminaire, à la Congrégation de la Mission, qui en confie la direction à M. Portal ; et sous cette direction le Séminaire St-Vincent de Paul (rue du Cherche-Midi) devient bientôt, non plus seulement une maison d'étudiants, mais un centre d'amitié qui attire une élite du Paris catholique, Henri Lorin, G. Goyau, E. Tavernier, R. Pinon, Anatole Leroy-Beaulieu, MM. Duchesne et Boudinhon, de nombreux anglicans de marque, le P. Puller, le R. Lacey, M. Riley.

Deux nouvelles Revues, successivement fondées par M. Portal, rendent témoignage de ce mouvement des esprits : les *Petites Annales de St-Vincent de Paul*, qui furent éphémères, et la *Revue catholique des Eglises*, qui vécut cinq ans, 1904-1908.

L'année précédente (1907) avaient été promulgués coup sur coup le Décret *Lamentabili* et l'Encyclique *Pascendi*. Ce fut la débâcle du modernisme. M. Portal dut quitter la direction du Séminaire dont il était l'âme et qui d'ailleurs ne survécut à son départ que deux années.

M. Portal n'a jamais été moderniste, au sens théologique du mot ; mais, en un moment de crise générale, on n'a pas eu de peine à le rendre suspect et à tourner contre lui les qualités mêmes d'un esprit qui, dans un louable désir de ménager bon accueil à tous et d'attirer les égarés, ne fit pas toujours preuve d'assez de discernement et d'éclectisme. Ce fut là sa faiblesse. C'est très beau de vouloir la paix, pas à tout prix pourtant ; et il y a des gens dont il faudrait savoir qu'ils ne seront jamais instruments de paix. Ici, à l'*Ami*, nous avons suivi avec sympathie sa *Revue anglo-romaine*, non sans regretter *in petto* qu'il fasse appel à des collaborateurs comme M. Loisy, à une date (1896) où M. Loisy avait déjà dû quitter sa chaire de l'Institut catholique, n'ayant pas souscrit l'adresse d'adhésion de ses collègues à l'Encyclique *Providentissimus*. Nous avons été moins indulgents pour sa *Revue catholique des Eglises* qui, avec sa manie de faire belle mine aux fauteurs de troubles et aux « victimes » de Rome (comme Schell), favorisait tout autre chose que l'esprit d'union dans l'Eglise. C'est dans cette *Revue des Eglises* aussi qu'il laissa M. Turmel (en dépit des avis reçus) publier tout un volume qui fut ensuite mis à l'Index (comme tout le reste de l'œuvre de Turmel).

Le reste de la vie de M. Portal s'est écoulé dans son logis de la rue de Grenelle. C'est là qu'il recevait les élèves catholiques de l'Ecole Normale supérieure. Il les savait en quête d'un lieu de réunion où ils fussent à l'aise pour s'informer des questions religieuses ; il leur fit offrir le libre usage de son domicile, et ils répondirent avec empressement à l'invitation. Il y reprit aussi les traditions d'hospitalité de son ancien Séminaire St-Vincent de Paul ; il tenait table ouverte et était heureux d'y mettre en présence quelques-unes des célébrités les plus en vue, de France ou de l'Etranger, de l'Eglise ou des Eglises séparées, et de les entendre y aborder, dans une atmosphère d'absolue cordialité, tous les sujets relatifs aux Eglises, aux controverses religieuses. M. Hemmer le compare, en ceci, à Paul Bureau « qui considérait comme un service social de rapprocher dans son salon et au besoin à sa table des hommes de droite et de gauche, des hommes de haute réputation religieuse et des incroyants, des politiques de tout bord et des sociologues de toute école » : voilà une comparaison que nous n'aimons pas ; il ne faut pas évoquer, à propos de M. Portal, la mémoire de Paul Bureau : M. Portal n'a laissé que des souvenirs de vénération partout où il a passé.

La Providence enfin, après la guerre, réservait à M. Portal la joie immense de voir renaître, au soir de sa vie, et sous les auspices les plus favorables, l'entreprise de réunion qui avait enchanté sa jeunesse et qui n'avait cessé de gouverner de haut toute sa vie. C'est lui qui eut l'initiative des Conversations de Malines. Il profita de l'envoi d'une modeste brochure sur les Filles de la Charité pour saisir de la question le cardinal Mercier et lui rappeler sommairement la pensée primitive des initiateurs du mouvement, l'accueil de Rome et les causes de l'échec de la première tentative. Il insiste surtout sur le fait nouveau de l' « Appel » en faveur de l'union lancé par les évêques anglicans assemblés au palais de Lambeth en 1920 ; et il y signale une occasion très favorable de faire renaître le mouvement... L'effet de sa lettre est immédiat ; le cardinal répond : — « Prions ensemble à cet effet ; soyez sûr que cet intérêt spirituel ne m'échappe pas et que je ne manquerai pas de saisir les occasions de m'y employer. »

Et tout le reste s'ensuit : l'arrêt de M. Portal avec lord Halifax à Malines, au cours d'un voyage sur l'ancien front de guerre ; les deux premières réunions de décembre 1921 et de mars 1923. Des relations officieuses s'établissent entre le cardinal et l'archevêque de Canterbury ; deux nouvelles réunions sont tenues en novembre 1924 et en mai 1925, avec adjonction de membres nouveaux (Mgr Gore, ancien évêque anglican d'Oxford, et le Rév. Kidd, recteur de Keble-College à Oxford, et, du côté catholique, Mgr Batiffol et M. Hemmer).

Le cardinal Mercier, quand il a notifié à ses diocésains la tenue des « Conversations de Malines, » en a excellemment marqué le caractère. Ce ne sont pas des négociations, mais « des conversations dans un salon privé. » Les interlocuteurs ne sont pas des délégués officiels de leurs Eglises respectives, mais des personnes privées qui se rencontrent, sans en faire mystère à leurs chefs hiérarchiques, pour procéder à un examen des obstacles qui les séparent, à un échange d'idées en vue de s'instruire sur le sens et la portée réelle de certaines affirmations doctrinales, de certaines pratiques religieuses.

Naturellement, des divergences profondes se révèlent au cours de ces entretiens ; mais elles n'empêchent pas que les interlocuteurs « se sentent plus étroitement liés, plus confiants les uns envers les autres qu'à leur prise de contact. » D'une réunion à l'autre, le rapprochement des cœurs s'est accentué dans une progression de cordialité très encourageante.

Ce que le cardinal ne dit pas, poursuit M. Hemmer, ce qui a profondément ému les anglicans à Malines, c'est l'extrême simplicité, la générosité d'âme, la hauteur de vues, l'entière abnégation de celui qui présidait aux entretiens ; c'est aussi l'étroite communion de pensée, de sentiment entre le cardinal et M. Portal, leur unité de vues, la confiance de leurs rapports personnels. Aucun calcul, chez eux, des chances favorables, aucune ruse de diplomatie ; ils vont de l'avant parce que se dérober serait une lâcheté, lorsqu'il s'agit de faire un acte de charité fraternelle. C'est leur âme commune qui s'exprime dans la Lettre pastorale du cardinal Mercier : — « Nous n'avons jamais sérié, par ordre d'importance, les motifs inspirateurs de notre conduite. Nous avons considéré une situation d'ensemble où nous apparaissaient des âmes soucieuses à la fois d'elles-mêmes et de leur influence sociale. Nous avons eu la confiance de penser que nous pouvions rendre un service d'aide spirituelle à nos frères... »

Le cardinal Mercier est mort en janvier de cette année ; et M. Portal ne lui a survécu que cinq mois. Ils disparaissent ensemble après avoir redonné vie au mouvement de l'union des Eglises. Un anglican disait que « le cardinal Mercier a changé l'atmosphère religieuse de l'Angleterre. » Et M. Hemmer ajoute : — « Peut-être devrait-on dire de M. Portal qu'il a changé quelque chose à l'atmosphère religieuse du monde, » Ce qui est sûr, c'est que les Eglises orthodoxes, à leur tour, commençaient à regarder vers Malines et se demandaient si la méthode inaugurée à Malines ne leur offrirait pas, à elles aussi, des avantages.

Combien d'anglicans et d'orthodoxes se disent tout bas ce qu'écrit M. Pierre Iswolski, frère de l'ancien ambassadeur de Russie en France : — « Je suis saisi par cette mort (de M. Portal), qui nous enlève un ami sincère et éclairé de notre Eglise. »

La même lettre retrace une scène qui mérite de vivre dans la mémoire des hommes pour y conserver la physionomie de l'apôtre de l'union : — « Je garde pieusement le souvenir d'un soir où, entre l'abbé Portal et lord Halifax, à nous trois représentant trois Eglises, j'ai pour la première fois vivement senti et compris la fraternelle solidarité qui nous unit. »

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Sous les Palmiers de Coromandel, par Mgr Rossillon. In-8 de 344 p., 4 planches hors texte, 9 f. Lyon Vitte. — **Dans le Thibet,** par le P. Huc. Nouvelle édition publiée et préfacée par H. d'Ardenne de Tizac, Conservateur du Musée Cernuschi. In 8 écu de XIII-318 p., carte et portrait, 12 f. Paris, Plon.

I. — Mgr Rossillon, des Missionnaires de St-François de Sales d'Annecy, est Coadjuteur de Vizagapatam. Tous les lecteurs des *Missions catholiques* dévorent les Chroniques qu'il envoie à la chère Revue lyonnaise. Ils seront heureux d'en retrouver un choix dans ce volume. C'est une précieuse contribution à l'ethnographie, la plus authentique des documentations sur les mœurs de l'Inde. Et c'est écrit de la plume alerte que l'on sait, toujours pittoresque, volontiers humoristique, souvent aussi émouvante jusqu'aux larmes. Y a-t-il, dans les annales de la charité, page plus héroïque et tout ensemble plus simple que le *Baiser du lépreux,* p. 32-40 ? Et cette fois ce n'est plus du roman, comme dans le livre de Mauriac. Mgr Rossillon ne procède pas par statistiques, par exposés didactiques ; mais il fait aimer sa Mission et ses missionnaires.

II. — Le P. Huc, lazariste, fut, au milieu du XIXe siècle (né 1813), non seulement pour l'Eglise un grand missionnaire, mais son voyage à travers la Tartarie, le Thibet et la Chine lui a conquis dans le monde savant le renom d'un de nos explorateurs les plus intrépides et les plus sagaces. Son œuvre était devenue introuvable. L'érudit conservateur du Musée Cernuschi a entrepris de la rééditer, et c'est le IIe volume qui en paraît aujourd'hui.

Ce tome II est consacré au Thibet. On sait qu'une politique implacable ferme ce pays à toute intrusion du dehors : politique dont le désastre de la mission française Dutreuil de Rhins en 1894 est un épisode présent à toutes les mémoires. Quand le P. Huc y entra avec son compagnon le P. Gabet, la prohibition était beaucoup moins rigoureuse. Les autorités thibétaines voyaient de mauvais œil les Anglais, dont l'avance par l'Inde leur donnait à penser, et surtout les Chinois, qui ne cessaient d'intriguer pour assurer une mainmise diplomatique et militaire sur le pays. Mais les étrangers d'autre origine ne leur étaient guère suspects. Et précisément ce n'est ni par l'Inde ni par la Chine que le P. Huc abordait ce pays, mais par le Nord-Est, par la Tartarie. Les difficultés lui vinrent surtout des obstacles naturels, et elles furent effroyables ; mais les indigènes ne lui firent pas de misères. Tous deux, lui et le P. Gabet, voyageaient sans contrainte, proclamant leur qualité de ministres du Seigneur du ciel, de Lamas du ciel d'Occident. A Lha-Ssa la capitale, le Régent leur fit un accueil gracieux, s'intéressa à la religion qu'ils

prêchaient, les soutint en secret, autant qu'il le put, contre les menées de l'ambassadeur chinois. Et c'est l'ambassadeur chinois finalement qui réussit à obtenir leur expulsion.

La relation du P. Huc fera toujours autorité dans le monde savant. Et elle est écrite d'une langue charmante, simple et familière. Il est très indulgent dans ses appréciations. Il insiste trop, semble-t-il, sur les analogies du catholicisme et du lamaïsme, analogies qui sont très superficielles, surtout rituelles et ne justifient guère l'hypothèse qu'il émet d'une prédication catholique qui se serait implantée profondément au Thibet vers le XIVe siècle. Mais son témoignage est des plus précieux et des plus complets que nous ayons.

C'est au berceau même qu'il avait trouvé le goût de l'exploration. Il était d'une lignée d'esprits hardis, actifs, volontiers colonisateurs. Sa naissance à lui fut le fruit d'un vœu de sa mère. Celle-ci, qui avait déjà perdu plusieurs enfants en bas âge, fit vœu, quand elle le portait en son sein, qu'elle en ferait un prêtre (ou une religieuse) si Dieu lui prêtait vie. Dieu donna vie à l'enfant, qui devint le P. Huc. Mais sa mère ne lui parla jamais de ce vœu singulier jusqu'au jour où l'adolescent vint lui avouer le penchant qui l'entraînait à la fois vers le sacerdoce et vers les Missions. Devant cette révélation, elle joignit les mains, garda un instant le silence, puis répondit :

« Dieu, mon fils, ne pouvait me faire une plus grande grâce, ni moins méritée. Quant à la douleur infligée par de telles séparations et les dangers que tu pourras courir, je l'accepte, je dois l'accepter comme le châtiment de mon vœu trop imprudent d'abord, et ensuite de ma négligence à te diriger dans cette voie ! »

Après quoi, raconte une de ses sœurs (morte centenaire en 1917), « ils prièrent ensemble, et elle fut consolée. »

L'ŒUVRE DE LAMARTINE, par l'abbé Grillet, prof. à la Faculté des Lettres de l'Université cath. de Lyon. Tome I : **Les Méditations poétiques** ; tome II : **Les Harmonies poétiques et religieuses.** Vol. in-8 de 235 et 294 p., à 7 f. l'un. Lyon, Vitte. — ALFRED DE VIGNY. **Poésies complètes.** Introduction et notes par Auguste Dorchain. In-12 de LII 353 p., 7 f. 50. Paris, Garnier. — XIXe SIÈCLE. **Les Poètes,** par Sainte-Beuve. Deux vol. in-12 de XI-321 et 330 p., à 9 f. l'un. Paris, Garnier.

I. — Lamartine est entré l'année dernière dans le domaine public ; et la conséquence, heureuse, en est que les éditions vont s'en multiplier. Nous avons signalé, l'an passé, celle, toute pratique et en fascicules de poche, des *Classiques pour tous ;* cette année, le très riche choix, accompagné d'études critiques, de M. Maurice Levaillant (*Ami* 1926, p. 38). Et voici que M. Grillet nous annonce une édition très ample (en 8 vol., 4 vol. de poésie, 4 vol. de prose) qui sera certainement l'édition préférée en tous milieux chrétiens. M. Grillet est l'auteur (il y a une quinzaine d'années) d'une des plus solides thèses de doctorat que l'Université ait couronnées, *La Bible dans Victor Hugo.* Il avait commencé, à la veille de la guerre, dans l'*Université Catholique,* sur *La Bible dans Lamartine,* un travail qu'il voudra quelque jour achever. Il nous a donné un *Style à la portée de tous* qui est bien ce que nous avons de mieux en ce genre. Lamartine ne pouvait être confié à mains plus expertes.

Il nous en présente aujourd'hui les deux premiers volumes. Il les fait précéder l'un et l'autre de copieuses Introductions (de 35 et 50 pages, avec illustration documentaire) qui ne laissent rien ignorer de ce qu'il est bon de savoir pour goûter pleinement l'œuvre du poète, pour en sentir toute la portée morale, et les lacunes aussi. Nous ne présentons pas de nouveau Lamartine à nos lecteurs. Nous l'avons fait en une série d'articles en 1913 et 1914 ; et nous y sommes revenus plusieurs fois depuis, cette année encore. M. Grillet suit, pour l'ordre des *Méditations,* non pas le classement arbitraire de l'édition originale, mais l'ordre chronologique, reconstitué d'après les éditions critiques de M. Lanson ou de M. Jean des Cognets, ou d'après les propres conjectures de M. Grillet lui-même. Le tome III, qui est à paraître, renfermera *Jocelyn* et *La Chute d'un ange,* deux œuvres qui sont l'une et l'autre à l'Index et qui cette fois nous seront données en un texte autorisé par le Saint-Office. Ce texte, nous l'attendons avec une impatience tout apostolique : il constituera un précieux service rendu à tous ceux de nos confrères qui ont à faire à la jeunesse féminine cultivée et qui savent quelle tâche ardue c'est que d'empêcher une jeune fille de se plonger en *Jocelyn.*

II. — Quel sera, pour la postérité, le plus grand poète du XIXe siècle ? Brunetière un jour inclinait à augurer pour Lamartine, au grand scandale des hugolâtres impénitents qui n'admettent pas qu'aucun poète d'aucun siècle soit mis en parallèle avec Hugo. Mais quel choix la postérité fera-t-elle dans l'immense fatras d'Hugo ? D'autres ont opiné en faveur de la muse un peu ténue, mais d'un goût si pur, de Musset. Et ces derniers temps, des préférences se sont révélées pour Vigny. L'œuvre poétique de Vigny n'est pas énorme : tout tient en un volume, et tout y est parfait. Sur l'âme et la pensée de Vigny, voir *Ami* 1920, p. 577-584. M. Dorchain, dans ses cinquante pages d'Introduction, met, à nous présenter Vigny, la même ferveur qu'il mit naguère à nous présenter Corneille. Et il y a du cornélien chez Vigny. M. Dorchain suit l'ordre même fixé par Vigny : un *Livre mystique (Moïse, Eloa, le Déluge),* un *Livre antique* (antiquité biblique et antiquité homérique), un *Livre moderne,* et *Les Destinées* (où figurent quelques pièces assurées certainement de l'immortalité : *La Maison du Berger, La Colère de Samson, La Mort du Loup, Le Mont des Oliviers).* M. Dorchain ajoute des « Poèmes retranchés ou *non recueillis par l'auteur* » : il les ajoute à titre documentaire, puisque c'est le poète lui-même qui les avait exclus de son œuvre, songeant sagement que « l'avenir accepte rarement tout ce que lui lègue un poète. Il est bon de chercher à deviner son goût et de lui épargner, autant qu'on peut le faire, son travail d'épurations rigides. » — L'annotation, très riche et qui est un modèle d'annotation classique, est rejetée à la fin du volume, où elle remplit plus de 70 pages d'un texte très serré.

III. — Ces *Poètes du XIXe siècle* « par Sainte-Beuve » sont les deux premiers volumes d'une série qui en comprendra une vingtaine, sous ce titre générique : « *Les grands Ecrivains français,* par Sainte-Beuve. » L'œuvre critique de cet homme forme environ 40 volumes. Il ne s'agit pas de tout rééditer : nombre de ces pages portent sur des ouvrages aujourd'hui délaissés et qui ne méritent nullement d'être rappelés à l'attention publique. Ce que l'on se propose de faire, c'est d'extraire de l'œuvre de Sainte-Beuve une sorte d'Histoire de la Littérature française. Elle y est contenue, cette histoire, mais en un ordre très dispersé, éparpillée à travers cette quarantaine de volumes. Sainte-Beuve a voulu que tous ses articles, à leur recueil en *Causeries* ou en *Lundis,* fussent rangés dans l'ordre de leur première publication. Il avait d'excellentes raisons pour cela ; et ce sera toujours la meilleure manière de lire son œuvre, de suivre le mouvement de sa pensée, les variations de ses jugements.

D'autre part, un travailleur, un professeur qui veut se faire une idée de la pensée de Sainte-Beuve sur tel grand nom de notre littérature, ne peut pas se condamner à relire son œuvre entière, à y rechercher tous les articles, tous les alinéas, toutes les allusions qui visent l'auteur en cause. Sur Lamartine, par exemple, Sainte-Beuve a dix articles ; sur Hugo, huit ; sur Musset, cinq ; sur Vigny, quatre, etc., sans comp-

ter ce qu'il en dit incidemment en des articles touchant d'autres écrivains.

C'est pour obvier à cet inconvénient qu'a été entreprise la réédition que nous annonçons. M. Maurice Allem, qui la dirige, recueille sur Lamartine, sur Hugo, etc., d'abord les articles mêmes de Sainte-Beuve, et dans leur ordre chronologique, puis tout ce que le critique a trouvé l'occasion de dire de chacun de ces poètes à propos d'autres ouvrages, le tout accompagné de notes très nourries et extrêmement intéressantes. Il commence par les poètes du XIXe siècle (au tome I, Lamartine et Vigny ; au tome II, Hugo, Musset, Théophile Gautier). Il continuera et fera le même travail pour les autres branches et périodes de notre littérature. Sainte-Beuve n'a pas tout dit ; mais, grâce aux notes par où M. Allem le complète de la manière la plus heureuse, la nouvelle publication promet d'être pour tous une fort bonne Histoire littéraire, et, pour les maîtres, un excellent instrument de travail.

Le coup d'Etat du 2 Décembre, par René Arnaud. — **Les conspirations de Louis-Napoléon Bonaparte,** par Gabriel Perreux. — **L'Evasion de Lavallette,** par J. Lucas-Dubreton. — Vol. in-16 de 124 p., à 5 f. l'un. — Paris, Hachette.

Ces trois volumes font partie de la Collection *Récits d'autrefois,* qui, comme on sait, paraît depuis deux ans sous la direction de M. Louis Batiffol et ne nous donne vraiment que de l'excellent.

On se rappelle, à la fin de l'année dernière, le succès fulgurant du *Morny* de M. Marcel Boulenger. (Voir *Ami* 1926, p. 179-182). Morny a eu tous les dons ; il a brillé partout, même dans l'industrie. Mais de tout cela le public d'aujourd'hui ne retient qu'une chose, et une seule chose tourne vers lui l'attention universelle : c'est qu'il est l'auteur du coup d'Etat du 2 décembre, et par le temps qui court il n'est rien à quoi l'on songe plus qu'à des coups d'Etat. L'histoire, toutes les histoires sont fertiles en coups d'Etat. En est-il beaucoup qui aient été aussi terribles dans leurs conséquences que l'acte du 2 décembre 1851, préface de la restauration de cet Empire qui devait déplacer l'axe de la politique mondiale et forger la chaîne des événements dont la France n'a cessé d'être victime et dont l'Europe maintenant est victime avec elle ? C'est de cet acte que M. Arnaud nous fait un récit admirablement précis et vivant : sa préparation le soir du 1er décembre, son exécution la nuit, l'Assemblée contre le Président, Paris soulevé, la fusillade du boulevard, les soulèvements en province, la répression, la sanction du coup d'Etat par le plébiscite du dimanche 21 décembre.

A l'acte du 2 décembre Louis-Napoléon avait préludé par les conspirations de Strasbourg (1836) et de Boulogne (1840). Elles n'avaient pas réussi : Morny n'était pas là. Elles avaient attiré du moins l'attention sur le prétendant et déterminé une agitation napoléonienne. Le succès du 2 décembre les a fait entrer dans l'histoire. On lira chez M. Perreux le récit très pittoresque, d'abord des échauffourées elles-mêmes, puis des procès qui ont suivi. Boulogne s'est terminé par une condamnation à la détention perpétuelle au fort de Ham. Le perpétuel, *in casu,* dura moins de six ans, et le prisonnier s'évada (25 mai 1846).

L'évasion de Ham ne préoccupa pas outre mesure les pouvoirs publics. Il n'en avait pas été de même, trente ans auparavant, de l'évasion de Lavallette. On était en décembre 1815. C'était le temps où la Restauration pourchassait les « traîtres » qui pendant les Cent-Jours avaient servi l'Empereur. Le maréchal Ney, le général Labédoyère, le général Mouton-Duvernet, le général Chartran, étaient tombés sous les balles françaises ; d'autres bénéficiaient d'une grâce. Pas de grâce pour le comte Lavallette, convaincu d'avoir « usurpé, » au cours de l'interrègne, les fonctions de directeur général des postes qu'il avait sous l'Empire exercées durant douze ans. Il attendait, dans les cachots de la Conciergerie, l'échafaud, quand, un beau soir, le 20 décembre, il reçoit la visite de sa femme et de sa fillette. Une demi-heure après, il revêtait le costume de sa femme et sortait avec la fillette. Le temps de monter en voiture, déjà le coup était découvert, et la police alertée aux quatre coins de Paris. Lui cependant, parmi mille péripéties, finissait par atteindre le refuge que sa femme lui avait préparé et qui n'est autre que le... Ministère des Affaires Etrangères, dont le titulaire est le duc de Richelieu, président du Conseil. Richelieu, à l'effarante nouvelle, donne des ordres intransigeants : « Il faut absolument le retrouver coûte que coûte, car sans cela l'effet serait affreux. » Il ne se doute guère qu'il l'a chez lui, dans une mansarde de son Ministère. On perquisitionne chez les amis du fugitif, chez ses simples connaissances ; toutes les maisons de Paris sont mises en surveillance (sauf, bien entendu, les Ministères !) ; son signalement est expédié, affiché partout, à tous les ports, à tous les bureaux-frontières... Au bout de quinze jours, Lavallette sortait de son asile et quittait la France déguisé en officier anglais, à la suite du flegmatique général anglais Wilson... Il n'y a pas de roman d'aventures comparable à ceci.

Dr G. Clément. **Pour les mieux connaître.** *Réflexions d'un médecin suisse sur les Autorités, Doctrines, et Usages de l'Eglise catholique.* Nouvelle édition, avec Lettre-Préface de Mgr Baudrillart. — In-12 de 320 p., 12 f. — Edit. Victor Attinger, 30, boulevard St-Michel, Paris (1926).

Ce livre n'est pas une apologétique du christianisme ; il constitue cependant une excellente apologie de notre religion. Trois idées fondamentales en dirigent la trame : vers plus d'*équité* pour les *personnes ;* vers plus d'*estime* pour la *doctrine ;* vers plus de *respect* pour le *culte.* — Sur le premier point, c'est principalement la question des religieux qu'aborde le distingué auteur : il fait voir de plus près les « hommes noirs » afin de les faire mieux connaître ; il évoque les grandeurs passées et civilisatrices de la vie monastique et les admirables sacrifices qu'encore aujourd'hui, sous une forme plus moderne, elle suggère à ses adeptes, et démontre que les attaques contre les prêtres et les moines sont le résultat de l'ignorance ou de la calomnie. Sur le second point, la doctrine, l'auteur constate que l'expérience intime n'est pas à elle seule un critère suffisant de la vérité ; l'Eglise catholique apporte un témoignage beaucoup plus sûr, celui des enseignements du Christ proposés aux hommes de tous les âges par l'autorité vivante des mandataires du Fils de Dieu. Et à ce propos, avec toute la finesse psychologique que lui donne l'expérience de la vie, acquise par un incessant contact avec l'humanité souffrante, l'auteur montre la correspondance parfaite de la doctrine catholique avec les besoins et les aspirations de l'homme, et les fruits merveilleux de l'ordre intellectuel et moral qu'elle produit dans les âmes d'élite parvenues à la sainteté. La troisième partie justifie, en face des objections soulevées par l'incrédulité ou le protestantisme, le culte extérieur, la prière, les rites, la liturgie de l'Eglise, et principalement le sacrifice de la messe.

Nous ne pouvons songer à entrer dans le détail des considérations si judicieuses et d'une justesse si frappante proposées par M. le Dr Clément. Disons simplement notre joie et notre satisfaction de trouver, sous la plume d'un laïque instruit, tant de science, tant d'à propos, tant de courage, tant de vraie et sincère piété.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 22 septembris 1926.
Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

POUR LE VIN DE MESSE

s'adresser R. C. Largentière 1.699
aux PÈRES TRAPPISTES
de N.-D. des Neiges, par LA BASTIDE (Lozère)

HARMONIUMS RICHARD

PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS
— *TYPES SPÉCIAUX* pour l'**EXPORTATION** —
Contre 0,60 en timbres envoi des Cat. illustrés.
PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, S^t-BRIEUC

G^de Marbrerie "Ste-Jeanne d'Arc"

L. BARRAU

Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, Toulouse (Hte-Garonne)
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits —

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES TRICOT
LAYETTE
SOUS-BRAS

TETRA GAZES B^té SGDG MARQUE DÉPOSÉE

Registre du Com. Seine : 101.853.

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8^e).

TETRA

PHARMACIE DE ROME

15 & 17, Rue de Rome. PARIS (8^e)

ORGANISATION UNIQUE
FABRIQUE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
à NOGENT-sur-MARNE

TOUTES MARQUES
de SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
Françaises et Étrangères

SUPPOSITOIRES. CACHETS. PASTILLES. AMPOULES. COMPRIMÉS. CAPSULES. PILULES. ETC..

HUILES de FOIE de MORUE

ACCESSOIRES — BANDAGES — PARFUMERIE
ARTICLES D'HYGIÈNE — BAS A VARICES — SAVONS
CAOUTCHOUC — CEINTURES — PRODUITS de BEAUTÉ

INSTRUMENTS de CHIRURGIE — SERINGUES — AIGUILLES

OPTIQUE LUNETTES PINCE-NEZ APPAREILS DE SURDITÉ

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES — ALIMENTAIRES — INDUSTRIELLES — COMMERCIALES

Téléphone LABORDE 01-85, 01-86, 18-18, 18-19
R. C. Seine 1079

…VRAISONS et EXPÉDITIONS RAPIDES
Catalogue franco sur demande

Adresse Télégraphique BAILLYAB-PARIS
Code Lieber
N° de Compte Chèques Postaux PARIS 3070

Donner satisfaction à nos clients tel est notre programme.

Malgré le prix élevé des **produits de tout premier ordre** entrant dans la composition du

Savon pour la barbe GIBBS

il reste le meilleur marché

parce qu'il fournit, sans irriter la peau, un pourcentage de "barbes" que ne peut donner aucune autre mixture vaguement "Savonneuse"

matin, 2 vol. in-12, Paris, Téqui; — R. Décrouïlle, *Méditations sacerdotales,* 4 vol. in-12, Paris, Haton ; — J. Grimal, *Avec Jésus formant en nous son prêtre,* 2 vol. in-12, Vitte ; — etc.

Q. — L'*Union de messes* qui avait son siège chez les RR. PP. Franciscains d'Ingolstadt (Bavière) existe-t-elle encore ? Depuis la guerre les correspondants qui ont écrit au siège de l'Œuvre n'ont reçu aucune réponse.

R. — Nous n'en savons rien.

Q. — Dans la paroisse où je viens d'arriver comme curé, j'ai trouvé établie une dévotion, comprenant neuvaine prêchée, etc., *à S. Antoine ermite.* On me dit qu'il existe en France un ou plusieurs sanctuaires très réputés à cause de cette dévotion. L'*Ami* pourrait-il me donner des renseignements là-dessus pour que je puisse m'y procurer brochures, neuvaines imprimées, prières, litanies, médailles, etc., relatives à *S. Antoine ermite,* afin que mes paroissiens et les dévots pèlerins puissent mieux connaître la vie et mieux pratiquer la dévotion à leur Saint protecteur ?

R. — S. Antoine ermite est le patron du Directeur de l'*Ami du Clergé*. C'est dire avec quelle reconnaissance nous accueillerons les renseignements qu'on voudra bien nous envoyer en réponse à votre question.

Q. — Je dois traiter la question suivante : « Les maladies nerveuses influent-elles sur la liberté ? De quelle manière et à quel degré ? » Pourriez-vous m'indiquer où il me serait possible de trouver certains documents ?

R. — Abbé Arnaud d'Agnel et Dr d'Espiney, *Psychothérapie des troubles nerveux,* **in-12 Paris, Téqui, 1922; — V. Raymond, O. P.,** *Le guide des nerveux et des scrupuleux,* **in-12, Paris, Beauchesne, 1908.**

Pages catholiques sociales, par Georges Goyau, de l'Acad. française. — In 18 de 190 p., 4 f. 75. — Editions Publiroc, Marseille, rue Thiers, 53.

Ce ne sont point pages inédites. L'ordonnance seule en est nouvelle. Ce sont toutes pages extraites des cinq volumes que M. Goyau a recueillis sous ce titre général : *Autour du Catholicisme social.* Ces cinq volumes, dont le premier a paru en 1898 et le dernier en 1913, constituent à l'heure actuelle un ouvrage de forte doctrine et riche d'exemples sur le mouvement de pensée et d'action qu'ont commencé de représenter en France, à la fin du siècle dernier, les « catholiques sociaux. » M. Mélizan a eu pitié des lecteurs qui n'ont point la faculté de lire ces cinq volumes ; et il en a extrait, d'ailleurs sous le contrôle de M. Goyau, le présent opuscule, qui n'est point du tout une simple anthologie, un recueil de « belles pages, » mais qui expriment bien le fonds doctrinal de l'auteur. Il les a réparties sous XXI titres, très expressifs et pleins de promesses dont aucune n'est trompée, par exemple :
Le Catholicisme social est une doctrine ; — Rayonnement social de la prière ; — La fraternité chrétienne et le dogme de la Communion des Saints ; — Tyrannie « laïque » et fraternité chrétienne ; — Le sens social ; — La guérison par le dogme ; — La guérison par l'action ; — Les infiniment petits dans la vie sociale ; — Le devoir d'être apôtre ; — L'aide de l'homme à Dieu ; — L'oraison des humbles : le Chapelet ; — Les Béatitudes et la vie sociale des chrétiens ; etc.

VÉRITABLES DRAGÉES DE
FER RABUTEAU
le plus actif, le plus assimilable, le mieux toléré des ferrugineux.
SOUVERAIN DANS L'ANÉMIE
EXIGEZ LES VÉRITABLES DRAGÉES DE FER RABUTEAU.
COMAR et Cie, PARIS. — R. C. Seine : 78.026.

CANTIQUES DE CIRCONSTANCE

PAR M. LE CHANOINE GRAVIER

Voici la liste des cantiques réunis dans cet ouvrage, ***en vente à nos bureaux :***

*1. Cantique de la foi. *Credo:* Je crois.
2. Adoration.
3. Prière.
4. Actions de grâces.
*5. Offertoire.
*6. Mariage.
*7. Cloches.
8. Bénédiction d'une église.
9. Erection d'un Chemin de Croix, ou Exercice du Chemin de la Croix.
10. Installation d'un Curé.
11. Jubilé sacerdotal ou épiscopal.
12. Renouvellement des promesses cléricales.
13. Arrivée d'un évêque.
14. Fête d'un Supérieur ou d'un Pasteur.
15. Sermon de Charité.
16. Mois de l'Enfant Jésus.
17. Sainte Famille.
18. Sainte Enfance ou Bénédiction des enfants.
19. Mois de Saint Joseph.
20. Saint Joseph patron de la Bonne Mort.
21. Mois du Sacré-Cœur.
22. Bienfaits du Sacré-Cœur.
23. Mois du Rosaire.
24. Scapulaire.
*25. Cantique des paroissiens.
**26. Cantiques des Séminaires et des Collèges.
**27. Pensionnats et Ecoles.
**28. Vie religieuse : vêture, profession, rénovation des vœux.
**28 *bis.* Eucharistie, bonheur de l'âme.
*29. Noviciats.
*30. Orphelinats.
**31. Cercles et Patronages.
32. Ouvroirs.
33. Prisonniers.
34. Hôpitaux.
20 *bis.* Asiles des Petites Sœurs des Pauvres.
35. Refuge du Bon Pasteur et de la Miséricorde.
**36. Réunions ouvrières.
**37. Archiconfrérie de Notre-Dame des Armées.
**38. Cantique militaire pour la messe du départ.
**39. Souvenir français et Croix-Rouge.
**40. Notre-Dame des Champs.
41. Fête Nationale.
**42. Dieu et Patrie.
43. Fête patronale.
44. Cantique d'un Apôtre.
45. Cantique d'un Martyr.
46. Cantique d'un Pontife ou d'un Docteur.
47. Cantique d'un Confesseur.
48. Cantique d'une Vierge.
49. Cantique de Pèlerinage.
**50. Pèlerins de Jérusalem.
51. Pèlerins de Rome.
52. Pèlerins de Paray-le-Monial.
**53. Pèlerins de Montmartre.
54. Pèlerins de Lourdes.
**55. Sainte Anne : pèlerinage, offertoire, procession.
56. Confrérie des Mères chrétiennes.
57. Sainte Marthe, patronne des Congrégations hospitalières.
58. Sainte Catherine, patronne de la jeunesse.
59. Sainte Barbe, patronne des mineurs, des marins, des artilleurs.
60. Saint François d'Assise.
**60 *bis.* Cantique des Tertiaires.
61. Saint Ignace.
62. Saint Dominique.
63. Saint Alphonse de Liguori.
64. Saint Vincent de Paul.
65. Saint Benoît.
66. Saint Augustin.
67. Saint François de Sales.
68. B. Grignon de Montfort.
69. Saint Stanislas Kostka.
**70. Saint Antoine de Padoue.

APPENDICE

**Hymne à Jeanne d'Arc.

Partition. Un vol. in-4° cartonné, texte, chant et accompagnement d'orgue. Prix net et *franco :* 18 fr.
Texte et Chant. Un vol. in-8 broché. Prix net et *franco :* 6 fr.
Texte seul. Un vol. in-8 broché. Prix net et *franco :* 2 fr.

Nota. — Les nos ci-dessus marqués d'un astérisque, se vendent *séparément* en grand format, édition avec accompagnement, prix net et *franco :* 2 fr. — Les nos marqués de deux astérisques ont l'édition avec accompagnement, prix net et *franco :* 2 fr. ; et l'édition texte et chant : 0 fr. 50.

L'Office général de Commission
JUST POISSON, 37, rue de Lille, PARIS, 7e (R. C. Seine 55.713)
FOURNIT AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES :
Tous les Ouvrages français et étrangers ;
Abonnements aux Journaux et Revues franç. et étrang. ;
Exécution des Reliures de luxe et courantes ;
Bibliothèques paroissiales et scolaires. Livres de prix ;
Tous articles concernant le Clergé et le Culte. Objets de piété, bronzes et ornements d'Eglise, statues, médailles, imagerie, musique. — Circulaire *franco*. Renseignemts sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFEVRERIE
Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils, Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc.
Catalogue franco sur demande aux Etablissts E. MUGLER Fils, Valence (Drôme) R. C. Romans 313, qui accorderont aux lecteurs de l'AMI toutes facilités et conditions spéciales avec crédit au gré du client.

Le Duplicateur " GOSSELIN " imprime 500 copies à l'heure jusq. 10.000 ex. du même original. Prix cour. sur dem. — Polycopie Abbé GOSSELIN, FLERS (Orne).

La Manufacture **"LA TOILE"** envoie gratuitement sur demande son *Nouveau Catalogue* illustré avec échantillons. **BLANC**
ELBEUF (Seine-Infre)
Vous y trouverez tout ce qui vous est nécessaire en linge de table, de maison, etc., à des prix raisonnables et de qualité irréprochable.

GAUDRAP & Co
MAISON RECOMMANDÉE 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
Monopoles { « Graves des Rois de Gascogne » ½ sec. « Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.
Vin blanc de Messe **Sainte Croix du Mont** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 12 250 A

ACCOMP. plain chant et musique appris seul en qq. jours, 30 a. de succès. Méth. raisonnée, claire, facile, 6 f. Abbé FAZEMBAT, 20, rue des Ayres, Bordeaux.

CLOCHES Armand BLANCHET
— Ingénieur des Arts & Manufactures —
237, rue St-Martin, PARIS. (Voir *Ami* no 24 juin, p. 161).

LES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE
Gagés sur des ressources certaines, renouvelés et remboursés sans la moindre formalité et sans délai, les **Bons de la Défense Nationale** constituent le plus solide des placements temporaires. Ils permettent à l'épargne de s'assurer des réserves à l'abri de tous les risques, de toucher des intérêts qui s'élèvent à 6 % pour les Bons à un an et sont exonérés de tous les impôts.
Thésauriser ses billets de banque, au lieu de les mettre en dépôt dans les caisses du Trésor, c'est renoncer à accroître son revenu et faire acte d'imprévoyance. Les souscripteurs aux **Bons de la Défense Nationale** ont touché, depuis douze ans, des milliards d'intérêts sans diminuer leur capital dont ils ont toujours été intégralement remboursés à l'échéance convenue.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871
SPÉCIALITE DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 644

LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue ... LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques ...

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles Restauration (voir no du 19 août de l'*Ami*).

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.018, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. Abbé TRONCHET, curé de Margon, Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.)

STELLINE HUILE LITURGIQUE pour SANCTUAIRES, brûlant très bien avec mèche Guillon 0. R. C. Aix 68 CH. DRAGON-NOIREL à Aix-en-Provence.
ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE

Arthritiques
pour préparer votre **EAU ALCALINE**
n'employez que le
SEL VICHY-ETAT
qui lessive les REINS, l'ESTOMAC et l'INTESTIN
et élimine **l'ACIDE URIQUE**
0.25 le paquet pour 1 litre d'eau **0.25**
Toutes Pharmacies